



**COORDINATION NATIONALE DES
ORGANISATIONS PAYSANNES DU MALI**

Kalaban coura Ext. Sud Rue 352 Porte 69, BP. E 2169 Bamako Mali

Tél. : 00223 99 05 51 51 - Email : cnopmali@yahoo.fr

Site web: www.cnop-mali.org

**RAPPORT
DE SUIVI DES
EXPLOITATIONS
AGRICOLES
FAMILIALES 2021**

TABLE DES MATIERES

1	Introduction	6
2	But de l'enquête	6
3	Méthodologie	7
3.1.	Elaboration de la fiche de collecte des informations	7
3.2.	Choix des paysans enquêteurs	7
3.3.	Echantillonnage	7
3.4.	Recyclage des enquêteurs paysans	7
3.5.	Envoi des données à la CNOP	8
3.6.	Traitement et analyse des données	8
4.	ANALYSE DES DONNÉES	8
4.1.	Etendue de l'étude	8
4.2.	Caractéristiques sociodémographiques	10
4.3.	Appartenance des chefs EAF (CEAF) à une organisation paysanne	11
4.4.	Alphabétisation/ Scolarisation	11
4.5.	Activités agricoles principales pratiquées par les EAF	12
4.6.	Activités secondaires pratiquées	13
4.7.	Activités génératrices de revenu	13
4.8.	Autres sources de revenu enregistrées hors exploitation	13
4.9.	LES STOCKS DISPONIBLES AU NIVEAU DES OP FAITIÈRES A LA DATE DECEMBRE	14
4.10.	PRODUCTION DE SEMENCE	15
4.9.1.	Types de semences produites	15
4.9.2.	Production de semences selon les spéculations	16
4.9.3.	Surface dédiée à la production de semences	17
4.9.4.	Quantités de semences produites	17
4.9.5.	Quantités de semences vendues	17
4.9.6.	Formation sur la production de semences	17
4.11.	ELEVAGE/PASTORALISME	18
4.11.1.	Pratique de la transhumance	18
4.11.2.	Les transhumants	19
4.11.3.	Utilisation des pistes de transhumance	20
4.11.4.	Accès à des gîtes d'étapes	20
4.11.5.	Raisons de transhumance	21
4.11.6.	Pertes d'animaux subies et déclarées par les chefs d'exploitation	21
4.11.7.	Embouche	22
4.12.	Production de lait	24
4.12.1.	Problèmes rencontrés dans la production du lait frais par les EAF	26
4.12.2.	Transformation du lait	26
4.13.	PECHE/PISCICULTURE	27
4.13.1.	Pêche	27
4.13.2.	Difficultés rencontrées dans la production aquacole	28
4.13.3.	Pisciculture	29
4.13.4.	Difficultés rencontrées dans la pisciculture	30
4.13.5.	Transformation du poisson	30
4.14.	CHARGES DE PRODUCTION	31
4.14.1.	Charges de production liées à l'agriculture	31
4.14.2.	Charges liées à l'élevage	32

4.14.3.	Charges liées à la pêche	34
4.14.4.	Charges liées à la pisciculture	35
4.15.	APPUI TECHNIQUE / CONSEIL AGRICOLE	36
4.15.1.	Domaines des appuis	36
4.15.2.	Conseil agricole souhaité	36
4.15.3.	Besoins d'appui	37
4.15.4.	Contribution à l'appui	38
4.16.	ACCES AU CREDIT	38
4.16.1.	Sollicitation d'un crédit par les EAF	38
4.16.2.	Fournisseurs/Structures de crédit	39
4.16.3.	Garants du crédit	40
4.16.4.	Destination des crédits	41
4.16.5.	Besoins ou autres activités pour lesquels le crédit est nécessaire.....	42
4.16.6.	Raisons de non réception du crédit.....	42
4.16.7.	Raisons de non sollicitation de crédit	42
4.17.	RECOMMANDATIONS	42
5.	CONCLUSION	44

LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS

CEAF : Chef d'Exploitation Agricole Familiale

EAC : Enquête Agricole de Conjoncture

EAF : Exploitation Agricole Familiale

CNOP : Coordination Nationale des Organisations paysannes

FCFA : Franc de la Communauté Française d'Afrique

FENALAIT : Fédération Nationale des producteurs de Lait

FNAA : Fonds National d'Appui à l'Agriculture

IMF : Institution de Microfinance

LOA : Loi d'Orientation Agricole

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OP : Organisation Paysanne

SPSS : Statistical Package for the Social Sciences (programmes statistiques pour les sciences sociales)

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Répartition du nombre EAF par région.....	9
Figure 2: Répartition nombre de ménage par région.....	10
Figure 3: Répartition du nombre de CEAF alphabétisé par région.....	11
Figure 4: Situation des chefs d'EAF faisant la transhumance selon les espèces animales et par la région	19
Figure 5: Utilisation des pistes de transhumance.....	20
Figure 6: répartition des pertes d'animaux subies par les CEAF selon la région	22
Figure 7: Pratique d'embouche	22
Figure 8: Situation des ventes par région.....	25
Figure 9: Transformation de lait	26
Figure 10: Quantité de poisson produite	28
Figure 11: Conseil agricole souhaité	37
Figure 12: Contribution aux appuis par les EAF	38

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Variation étendue de l'étude.....	8
Tableau 2: Répartition des tranches d'âge des EAF par région.....	9
Tableau 3: variation des tranches d'âge entre 2020 et 2021	10
Tableau 4: Répartition du nombre de CEAF membres d'une organisation paysanne et par Région	11
Tableau 5: Répartition de l'activité agricole principale par les EAF par Région	12
Tableau 6: Répartition du détail des sources de revenus	14
Tableau 7: Répartition du type de semences produites par région	15
Tableau 8: Répartition des semences produites par culture et par région	16
Tableau 9: quantité de semences produite	17
Tableau 10: Quantité vendue.....	17
Tableau 11: Répartition de la pratique de la Transhumance par les CEAF selon la région	18
Tableau 12: répartition des transhumants par région.....	19
Tableau 13: Répartition des raisons de transhumance par Région.....	21
Tableau 14: répartition des pertes d'animaux subies par les CEAF selon la région.....	21
Tableau 15: répartition des espèces animales embouchées par les CEAF selon la région	23
Tableau 16: répartition de l'alimentation des animaux lors de l'embouche par région	24
Tableau 17: répartition des quantités de lait produites, autoconsommées et vendues par région	25
Tableau 18: répartition des problèmes rencontrés par les CEAF lors de la production et la commercialisation du lait frais selon la région	26
Tableau 19: Répartition des quantités de poissons produites et vendues en kg par région.....	27
Tableau 20: Difficultés rencontrées par les EAF	28
Tableau 21: Types de poissons produits en pisciculture.....	29
Tableau 22: la situation des EAF produisant les types de poisson par région	29
Tableau 23: les difficultés rencontrées par les EAF dans l'activité piscicole selon la région	30
Tableau 24: Transformation du poisson par les EAF selon la région.....	30
Tableau 25: Charges liées à l'agriculture	31
Tableau 26: répartition des charges de production liées à l'agriculture par région.....	32
Tableau 27: répartition des charges liées à l'élevage par région	33
Tableau 28: répartition des charges liées à la pêche.....	34
Tableau 29: répartition des charges liées à la pisciculture par région.....	35
Tableau 30: répartition des domaines d'appui selon la région	36
Tableau 31: Besoins d'appui par région.....	37
Tableau 32: sollicitation d'un crédit pour la dernière fois par région.....	39
Tableau 33: Montants octroyés et le taux moyen de crédit octroyé par région	40
Tableau 34: Variation des montants octroyés entre 2020 et 2021 par région	40
Tableau 35: répartition des garants du crédit par région.....	41
Tableau 36: les destinations des crédits.	41
Tableau 37: Raisons de non-réception du crédit par région.....	42

1 Introduction

Le Mali tire l'essentiel de ses ressources économiques du secteur Agricole, fortement soumis aux aléas climatiques (sécheresse). La reconnaissance des Exploitations Agricoles Familiales (EAF) au Mali en tant qu'acteur majeur du développement du pays trouve son fondement dans la Loi d'orientation Agricole (LOA). Cette ambition stratégique ne pourra aboutir sans un suivi permanent de la situation à la base, sans la consolidation des acquis des paysans issus d'exploitations agricoles familiales et sans la réalisation d'études complémentaires.

Les EAF au Mali constituent environ 1 313 503 soit 75% de la population active du Mali et contribuent pour 38% à la réalisation de la richesse nationale (Produit Intérieur Brut). (*Source : EAC 2017*).

L'essentiel de l'alimentation de la population est également fourni par les EAF malgré leur faible niveau d'organisation et d'équipement. C'est la raison pour laquelle, la CNOP a opté d'emblée pour leur renforcement, leur soutien, leur consolidation, leur promotion pour que le travail de ces exploitants familiaux soit reconnu comme un métier à part entière dédié à la production agricole en vue de satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels du pays.

Le positionnement pour la promotion et la défense des intérêts des EAF reste la mission fondamentale et la vision prioritaire pour la CNOP. Elle a toujours œuvré dans ce sens en développant des capacités lui permettant de renforcer son argumentaire en vue d'une meilleure prise en compte de ce modèle de production fortement majoritaire au Mali et en Afrique de l'Ouest.

L'objectif du suivi des EAF est de contribuer à l'amélioration de la productivité des exploitations agricoles par une meilleure connaissance de leur situation, de leurs performances globales, de leurs modes de fonctionnement et des stratégies développées par leurs membres, de manière à mieux orienter les politiques agricoles et de développement.

Les enjeux et les perspectives de l'enquête permettront de disposer de connaissances approfondies des exploitations agricoles familiales en vue de mieux définir et d'orienter les services consacrés à ces dernières et de faire des propositions argumentées en termes d'orientation des ressources et des politiques publiques destinées au monde rural.

L'observatoire des EAF est un outil de dialogue et de négociation avec les Etats et les partenaires techniques et financiers. Il constitue un cadre d'échanges sur les thématiques qui interpellent le développement du secteur primaire, lesquelles thématiques permettent d'alimenter le dialogue politique et le plaidoyer grâce aux réalités vécues par ces dernières. Depuis 2014, la CNOP mène des enquêtes auprès des EAF afin de produire un rapport destiné aux autorités du pays et aux autres partenaires techniques et financiers en vue de disposer d'appuis et services conséquents pour booster la promotion des EAF.

Pour la réalisation des enquêtes, la CNOP s'appuie sur un vivier d'enquêteurs paysans endogènes choisis par les cadres régionaux de concertation et d'échanges selon une liste de critères établis.

Les informations issues de la collecte sont saisies dans une application de collecte de données mobile via des tablettes, et transmises par internet à la base de données des exploitations agricoles familiales au niveau de la CNOP.

2 But de l'enquête

Le but de l'enquête est de capitaliser des informations sur la situation des Exploitations Agricoles familiales durant l'année pour permettre à la CNOP de mieux argumenter ses interventions lors des espaces de négociations/discussions/échanges avec les décideurs nationaux et internationaux.

3 Méthodologie

La méthodologie utilisée pour mener à bien l'étude est articulée autour des points ci-après :

3.1. *Elaboration de la fiche de collecte des informations*

La fiche de collecte d'information comporte les éléments suivants :

- L'identification de l'exploitation familiale
- La Production de semences
- L'Elevage/Pastoralisme
 - Transhumance
 - Embouche
 - Production de lait
 - Transformation du lait
- La pêche/Pisciculture
 - Transformation du poisson
- Les charges de production
- L'Appui technique
- L'Accès au crédit agricole

3.2. *Choix des paysans enquêteurs*

Les enquêteurs endogènes au nombre de 72, qui effectuent chaque année la collecte auprès des chefs d'exploitations agricoles familiales, sont choisis par les cadres régionaux de concertation et décharges de la CNOP selon les critères ci-après :

- ❖ Être paysan(ne),
- ❖ Être d'une OP membre d'une Fédération membre de la CNOP,
- ❖ Être de la localité de collecte,
- ❖ Être disponible,
- ❖ Être lettré (niveau collège minimum).

Deux (2) paysans enquêteurs ont été choisis dans chacun des trente-six (36) cercles des 5 (cinq) premières régions administratives du Mali.

3.3. *Echantillonnage*

En moyenne, trois (3) Exploitations Agricoles familiales ont été touchées selon les disponibilités dans les sous-secteurs de l'Agriculture en vue de disposer d'un échantillon plus représentatif.

3.4. *Recyclage des enquêteurs paysans*

Chaque année, en prélude des enquêtes, les enquêteurs paysans bénéficient de renforcement de capacité sur le questionnaire sur la base des éléments nouveaux et sur l'utilisation des tablettes selon

les difficultés rencontrées. La formation et le recyclage à l'utilisation des tablettes s'effectuent en quatre (4) étapes qui sont :

- ✓ Télécharger le formulaire,
- ✓ Remplir le formulaire à partir de la tablette,
- ✓ Finaliser le formulaire,
- ✓ Envoyer le formulaire.

3.5. Envoi des données à la CNOP

Les données saisies dans la tablette sont envoyées par les enquêteurs via internet sur le serveur mis en place à cet effet (<https://ona.io/cnopmali/>).

3.6. Traitement et analyse des données

Le traitement et l'analyse des données ont été effectués par l'équipe chargée de l'observatoire des EAF au sein de la CNOP. Les données collectées sont exportées sur Excel pour être nettoyées et ensuite analysées sur le logiciel SPSS.

4. ANALYSE DES DONNÉES

4.1. Etendue de l'étude

L'enquête a couvert les cinq (5) premières régions administratives du Mali (**Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti**), les autres n'ont pas été touchées pour cause d'insécurité.

Le tableau ci-dessous retrace la variation de l'étendue de l'étude par année.

Tableau 1: Variation étendue de l'étude

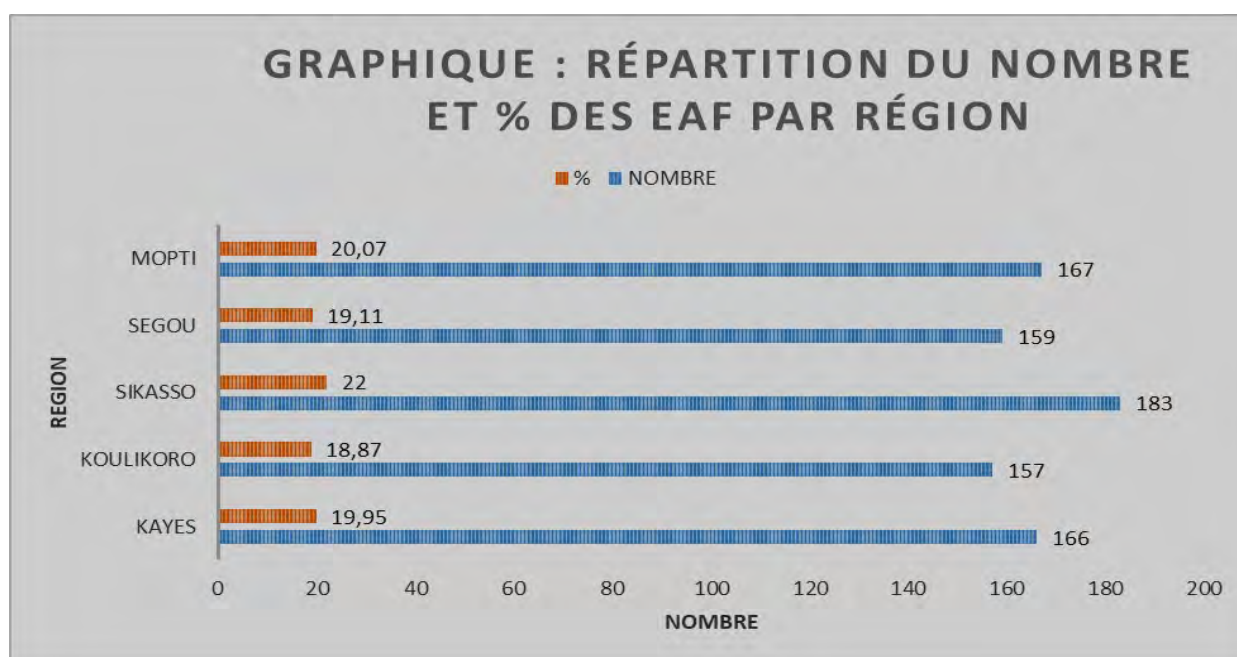
Année	Échantillon	Région	Cercle	Commune	Village
2021	832	5	36	131	319
2020	751	5	36	120	306
Variation en %	10,78	0,00	0,00	9,17	4,25

Au vu de ce qui précède, on peut affirmer que l'échantillon, le nombre de communes et de villages sont en hausse par rapport à 2020 respectivement de 10,79 %, 9,17 % et 4,25 %.

Les enquêteurs ont chacun touché en moyenne **10 EAF** (*agriculteurs, éleveurs, pêcheurs ou pisciculteurs, agro forestiers*) selon les disponibilités dans la commune et dans le village.

L'enquête a touché au total **832** Exploitations Agricoles Familiales (EAF) contre **751** en 2020 (**hausse de 10,78%**). Cette augmentation s'explique par le fait que **29 enquêteurs** contre **28** en 2020 ont enquêté plus de **10 EAF** dans leurs localités. La répartition de ce nombre par région est consignée dans le graphique ci-dessous :

Figure 1: Répartition du nombre EAF par région



La région de Sikasso enregistre le plus grand nombre d'EAF touchées en 2021 avec **183 EAF soit 22%**, suivie successivement des régions de Mopti et Kayes avec respectivement **167 soit 20,07%** et **166 soit 19,95%**, de Ségou avec **159 EAF soit 19,11%** et Koulikoro avec **157 soit 18,87%**.

Le tableau ci-dessous fait état des tranches d'âge des Chefs EAF par région :

Tableau 2: Répartition des tranches d'âge des EAF par région

Région	Moins de 41 ans		Entre 41 et 60 ans		Entre 61 et 80 ans		Plus de 80 ans		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
KAYES	29	3,49%	101	12,14%	35	4,21%	1	0,12%	166	19,95%
KOULIKORO	32	3,85%	84	10,10%	41	4,93%	0	0,00%	157	18,87%
SIKASSO	28	3,37%	95	11,42%	50	6,01%	10	1,20%	183	22,00%
SEGOU	44	5,29%	76	9,13%	37	4,45%	2	0,24%	159	19,11%
MOPTI	36	4,33%	87	10,46%	43	5,17%	1	0,12%	167	20,07%
Total	169	20,31%	443	53,25%	206	24,76%	14	1,68%	832	100,00%

Ce tableau montre que l'effectif de la tranche d'âge 41-60 ans : **443**, soit **53,2%** des CEAF est de loin le plus nombreux. Il est plus élevé de **3 fois** celui des moins de 41 ans : **169 soit 20,3%**, plus de 2 fois celui des 61-80 ans : **206 soit 24,8%** et plus de **25 fois** celui des plus de 80 ans : **14 soit 1,7%**.

Le tableau suivant fait état de la variation des tranches d'âge entre 2020 et 2021. Il révèle que la variation d'effectifs de 2021 par rapport à 2020 pour les **moins de 41 ans** est de loin la plus importante **25,19 %**, suivie de moitié moins par celle des **plus de 80 ans** (**12,50 %**), de celle des **41-60 ans** (**8,58 %**) et de **7,29** pour les **61 - 80 ans**.

Tableau 3: variation des tranches d'âge entre 2020 et 2021

Ensemble	Tranche d'âge								Total 2021	Total 2020
	Moins de 41 ans : 2021	Moins de 41 ans : 2020	Entre 41 et 60 ans : 2021	Entre 41 et 60 ans : 2020	Entre 61 et 80 ans : 2021	Entre 61 et 80 ans : 2020	Plus de 80 ans : 2021	Plus de 80 ans : 2020		
Effectif	169	135	443	408	206	192	14	16	832	751
% du total	20,30%	17,98%	53,20%	54,33%	24,80%	25,57%	1,70%	2,13%	100,00%	100,00%
Variation %	25,19		8,58		7,29		-12,50		10,79	

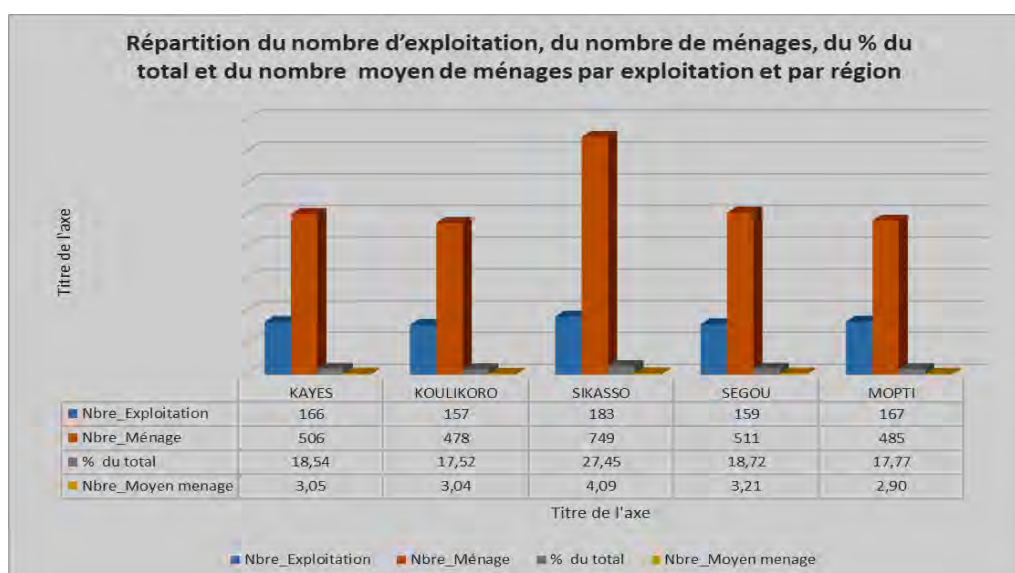
4.2. Caractéristiques sociodémographiques

❖ Nombre et Pourcentage des ménages touchés

Les **832 EAF** représentent un total de **2729 ménages** avec une moyenne de trois (**3,26**) ménages, le nombre d'EAF et le nombre de ménage touchés par l'enquête est en hausse par rapport à 2020 (**751 EAF**) représentant un total de **2582 ménages**.

La figure ci-dessus récapitule la situation de ménages¹ au sein des exploitations ainsi que le nombre moyen de ménages par exploitation pour chacune des 5 régions.

Figure 2: Répartition nombre de ménage par région



¹ La définition de ménage utilisée ici est la définition démographique : le ménage est un groupe d'individus apparentés ou non, vivant sous le même toit sous la responsabilité d'un chef de ménage dont l'autorité est reconnue par tous les membres du ménage. Le ménage ordinaire est constitué par un chef de ménage, son (ou ses) épouse(s) et leurs propres enfants non mariés, avec éventuellement d'autres membres de la famille ou de personnes sans liens de parenté.

4.3. Appartenance des chefs EAF (CEAF) à une organisation paysanne

Sur 832 CEAF, 414 EAF ont confirmé appartenir à une organisation paysanne, soit 49,8%. C'est à Sikasso que l'on enregistre le plus grand nombre (143 EAF soit 17,19%), suivie de Ségou (108 EAF soit 12,98%) et le plus faible nombre est enregistré à Mopti (24 EAF soit 2,88%).

Tableau 4: Répartition du nombre de CEAF membres d'une organisation paysanne et par Région

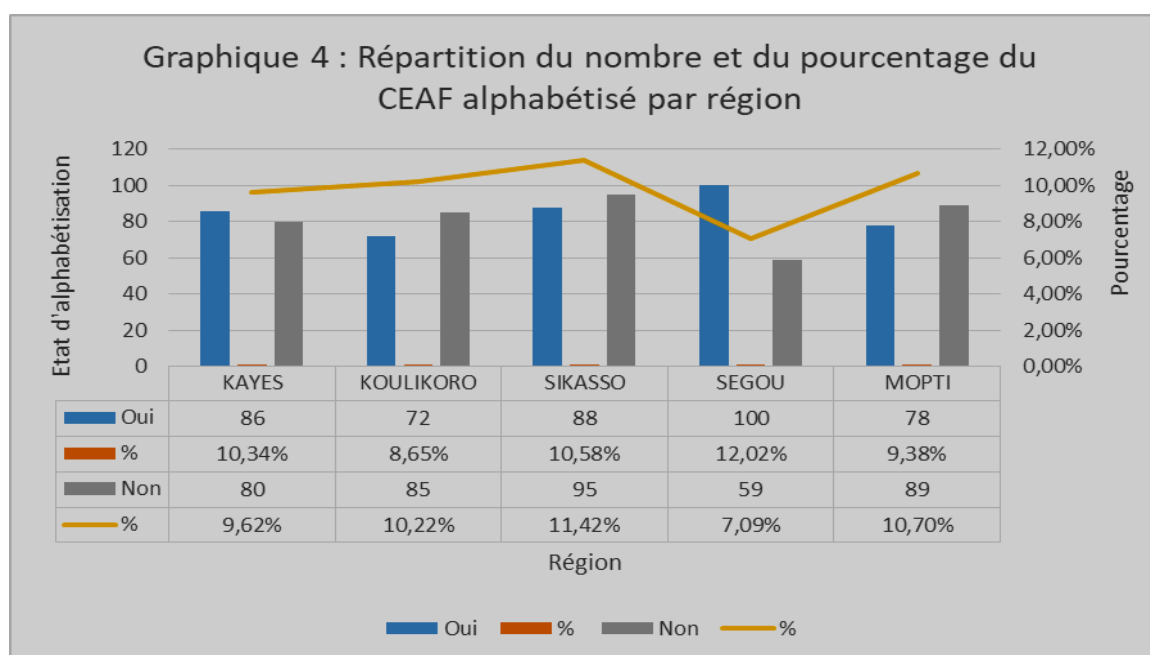
Région	Oui		Non		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
KAYES	68	8,17%	98	11,78%	166	19,95%
KOULIKORO	71	8,53%	86	10,34%	157	18,87%
SIKASSO	143	17,19%	40	4,81%	183	22,00%
SEGOU	108	12,98%	51	6,13%	159	19,11%
MOPTI	24	2,88%	143	17,19%	167	20,07%
Total	414	49,76%	418	50,24%	832	100,00%

4.4. Alphabétisation/ Scolarisation

4.4.1. Alphabétisation

Concernant l'alphabétisation, l'on dénote que 51% des chefs d'exploitations ont confirmé avoir été alphabétisés, soit une hausse de 11% par rapport à 2020. Ainsi, Ségou enregistre le plus grand nombre de CEAF alphabétisés (100 CEAF soit 12%), suivie de Sikasso (88 CEAF soit 10,6%), le plus faible nombre est à Koulikoro (72 CEAF soit 8,7%).

Figure 3: Répartition du nombre de CEAF alphabétisé par région



4.4.2. Scolarisation

L'on retient que **40,4%** des **CEAF** enquêtés sont scolarisés (tous les niveaux de scolarisation confondus). Ce taux est le plus élevé dans la région de Kayes (**96 EAF soit 11,5%**), suivi de Mopti avec (**69 EAF soit 8,3%**) et le plus faible à Sikasso (**47 EAF soit 5,6%**).

Il faut retenir que les chefs d'exploitations ayant le niveau premier cycle représentent **45,24%**, suivis de **35,71%** pour le second cycle, **15,77%** pour le niveau secondaire et **3,22%** pour le niveau supérieur dans les cinq (5) régions. Tous ces pourcentages sont à la hausse par rapport à 2020.

4.5. Activités agricoles principales pratiquées par les EAF

La distinction entre une activité principale et secondaire se base sur l'importance qu'accordent les chefs d'exploitation à l'activité. Il ne s'agit donc pas d'une distinction basée sur des revenus générés, mais sur l'importance de l'activité au jugement des enquêtés.

L'on notera que la majorité des exploitations pratique plusieurs activités et ne se focalise pas uniquement sur l'une d'entre-elles. Le tableau ci-dessus synthétise la situation des activités principales pratiquées.

Tableau 5: Répartition de l'activité agricole principale par les EAF par Région

Région	Agriculture		Elevage		Pêche		Foresterie		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
KAYES	124	14,90%	37	4,45%	5	0,60%	0	0,00%	166	19,95%
KOULIKORO	113	13,58%	28	3,37%	12	1,44%	4	0,48%	157	18,87%
SIKASSO	166	19,95%	12	1,44%	5	0,60%	0	0,00%	183	22,00%
SEGOU	130	15,63%	13	1,56%	15	1,80%	1	0,12%	159	19,11%
MOPTI	119	14,30%	28	3,37%	20	2,40%	0	0,00%	167	20,07%
Total	652	78,37%	118	14,18%	57	6,85%	5	0,60%	832	100,00%

L'on retient de cette synthèse que l'agriculture (la culture vivrière), en tant qu'activité principale domine très largement les activités des exploitations familiales (**soit 78,37%**) contre **74% en 2020**.

Cette proportion est supérieure à Sikasso avec **19,95% des EAF** contre **17,4% des EAF en 2020**, suivie de Ségou avec **15,63% contre 15,60% en 2020**, Kayes avec **14,90% contre 14,8% en 2020**, Mopti avec **14,30% contre 14,1% en 2020** et Koulikoro avec **13,58% contre 12% en 2020**. L'on peut conclure de ces chiffres que l'importance de l'activité découle de sa fonction première qui est de nourrir les membres de l'exploitation et avant de générer des revenus.

L'élevage comme activité principale est également pratiqué par **14,18%** des EAF qui est à la baisse par rapport à 2020 (**17,6%**). Cette situation est expliquée par l'insécurité persistante au nord comme au centre avec l'affectation des circuits d'approvisionnement et des enlèvements du bétails, ayant obligé des éleveurs à vendre l'essentiel de leurs bétails ou à se déplacer dans des zones sûres. Ainsi, c'est Kayes qui enregistre le taux le plus élevé avec **4,45%** des EAF, suivie de Koulikoro et de Mopti avec chacun **3,37%**, de Ségou avec **1,56%** et de Sikasso avec **seulement 1,44%**.

Quant à la pêche comme activité principale, elle est pratiquée par **6,85%** des EAF contre **8,1%** des EAF enquêtées en 2020. Mopti est en tête avec **2,40%** contre **2,5% en 2020**, suivie de Ségou avec **1,80%** contre **2% en 2020**. Sikasso et Kayes viennent en dernière position avec chacun **0,60%** contre **0,7% en 2020**. En ce qui concerne la foresterie, elle n'est considérée comme activité principale que par **0,60 %** par des EAF dans les régions de Koulikoro et Ségou.

4.6. Activités secondaires pratiquées

Les EAF pratiquent aussi des activités secondaires en vue de renforcer les résiliences. Sur un total de **832 EAF** enquêtées, **641 EAF soit 77,04 %** s'adonnent à des activités secondaires. Ce taux est le plus élevé à Mopti avec **19,35%** contre **19% en 2020**, suivi de Kayes et de Sikasso avec respectivement **16,83%** et **15,50%** et le taux le plus faible a été enregistré à Koulikoro soit **11,66%**.

Parmi ces activités secondaires, c'est la culture céréalière irriguée qui est la plus rependue avec **264 EAF** soit **41,19%** contre **34,4% en 2020**, suivi de la culture céréalière sèche avec **186** soit **29,02%** contre **28%** en 2020.

4.7. Activités génératrices de revenu

L'on constate du tableau ci-dessous que les chefs d'exploitations pratiquent d'autres activités non agricoles génératrices de revenu pour faire face à d'autres charges familiales. Cependant, **557 EAF** soit **66,95%** ont rapporté avoir mené des activités génératrices de revenu.

Dans cette dynamique, l'on note que la majorité des EAF pratique le petit commerce avec **23,88%** contre **54% en 2020** pour l'artisanat, suivie du maraîchage avec **12,93%** contre **22% en 2020** pour le petit commerce et la menuiserie en dernière position avec **1,44%** contre la prestation de service **soit 0,8% en 2020**.

4.8. Autres sources de revenu enregistrées hors exploitation

Sur les 5 régions confondues, l'enquête s'est intéressée aux sources de revenu enregistrées au sein de l'exploitation qui ont une importance capitale dans le soutien des EAF. Ainsi, **50% des 832 EAF** disent avoir bénéficié des appuis en dehors de l'exploitation. Ceci démontre une fois de plus une faible autonomie financière des EAF. Le tableau suivant donne les détails des EAF bénéficiant d'une aide selon que ce soit des aides de migrants ou de la famille, etc. sachant que certains peuvent bénéficier des deux à la fois. Le tableau ci-dessous donne des détails sur les sources de revenus.

Tableau 6: Répartition du détail des sources de revenus

Région	Apport des migrants hors Mali		Aide à la famille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
KAYES	101	24,40%	27	6,52%	128	30,92%
KOULIKORO	43	10,39%	10	2,42%	53	12,80%
SIKASSO	45	10,87%	19	4,59%	64	15,46%
SEGOU	50	12,08%	29	7,00%	79	19,08%
MOPTI	67	16,18%	23	5,56%	90	21,74%
Total	306	73,91%	108	26,09%	414	100,00%

L'on constate sur le tableau ci-dessus que l'apport des migrants est le plus considérable soit **73,91%** sur toutes les régions confondues.

L'apport des migrants est plus considérable dans la région de Kayes avec **24,40%** contre **47%** en **2020**. Cette régression se justifie par les mesures de restriction et les impacts causés par la pandémie du Covid-19. Toutefois, l'on conclut que Kayes reste la région qui bénéficie plus d'appui de ces migrants.

4.9. LES STOCKS DISPONIBLES AU NIVEAU DES OP FAITIÈRES A LA DATE DECEMBRE 2021

Le stockage de riz au niveau des producteurs est de loin le plus important, mais leurs volumes exacts et leurs fluctuations sont mal connus. La PNPR-M a mis en place un dispositif de suivi des données sur le stock paysan. Ce dispositif doit permettre de produire des données statistiques sur le stock paysan et son évolution au cours de l'année et ainsi contribuer à la construction des statistiques nationales. Le tableau ci-dessous montre la situation des stocks disponibles au niveau des faitières à la date du 28 décembre 2021.

Tableau 7: stocks de riz disponibles

Organisations	Localités	Stock et paddy (T)	Stock en riz grain (T)
FARANFASISO	Niono	0	100
FASO JIGI	Ségou	0	100
CORPASO	San	0	50
BADENYA	Dioro	0	100
JEKABAARA	Dioro	300	100
APVM	Dioro	200	0
SIDA BASSIDE	Macina	0	400
SOCUMA	Diabaly	0	0
UNION KONNA	Mopti	1000	0
UNION KAMAKA	Mopti	1600	0
UNION KORIENTZE	Mopti	2000	0
TOTAL		5100	850

NB : le niveau de stock selon le tableau ci-dessus n'est pas exhaustif, il représente la quantité disponible auprès des OP qui ont l'habitude de faire des ventes groupées. Globalement, il ressort des constats que l'insécurité grandissante dans certains grands bassins de production (cas de la zone Office du Niger) ont énormément joué sur le niveau de production l'année dernière. (Source PNPR-M)

4.10. PRODUCTION DE SEMENCE

La semence est la base de la vie. Elle est considérée comme le premier maillon de la chaîne alimentaire. Elle est aussi culturelle. Il existe une grande diversité de variétés et de races qui ont été adaptées depuis des millénaires par les communautés paysannes. Ces communautés ont su adapter des variétés à leur terroir selon leurs besoins et leur identité culturelle. Depuis plusieurs siècles, les communautés paysannes ont toujours échangé et testé de nouvelles semences et de nouvelles pratiques. C'est ainsi que l'agriculture a pu se développer et nourrir les populations en offrant une alimentation diversifiée. Ces semences sont généralement peu exigeantes en intrants, bien adaptées pour être cultivées en polycultures, donnant de bons résultats sur nos sols et selon les conditions climatiques. Elles sont souvent sélectionnées collectivement par les communautés, les familles ou les associations paysannes. Les variétés de semences paysannes sont généralement partagées, échangées ou vendues entre paysan-ne-s.

En effet, depuis ces dernières années la CNOP et ses alliées ont entamé un processus avec les chercheurs et les services techniques dans une démarche inclusive et participative avec les paysans et paysannes pour la défense du modèle d'agriculture paysanne familiale basée sur la valorisation des semences paysannes, les innovations paysannes, les races locales, les bio pesticides et l'agro écologie paysanne. A ce titre, ils revendiquent la reconnaissance et la promotion des systèmes semenciers paysans.

En vue de renforcer ce positionnement de la CNOP, l'enquête s'est focalisée sur les EAF qui possèdent des superficies destinées uniquement à la production de semence, tout en mettant en exergue les EAF productrices de semences.

L'on constate que **46** des **832** CEAF enquêtés soit **5,5%** disposent de superficies dédiées à la production de semences. Ce pourcentage est le plus élevé à Ségou et Koulikoro avec respectivement **1,4%**, et **1,3%** et Sikasso dispose du plus faible nombre avec **0,7%**.

4.9.1. Types de semences produites

L'on remarque que les trois (3) types de semences à savoir les semences locales/paysannes, améliorées et certifiées sont produites dans seulement 2 régions sur 5 (2/5) (Koulikoro et Ségou). Le tableau ci-dessous donne la situation des types de semences produits.

Tableau 8: Répartition du type de semences produites par région

Région	Locales/traditionnelles/ Paysannes		Améliorées		Certifiées		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
KOULIKORO	9	15,00%	5	8,33%	11	18,33%	25	41,67%
SEGOU	17	28,33%	5	8,33%	13	21,67%	35	58,33%
Total	26	43,33%	10	16,67%	24	40,00%	60	100,00%

De ce tableau, l'on retient que les trois (3) types de semences ont été produits par les régions de Ségou et de Koulikoro pour un total de 60 EAF contre 64 EAF en 2020 pour les mêmes régions soit une baisse de 6,25%. La production de semences paysannes est dominée par les EAF de Ségou avec 28,33% et Koulikoro avec 15%. Cette production était de 18% pour les EAF de Ségou (soit une hausse de 6,25%) et (20,2%) pour les EAF de Koulikoro (en baisse de 5%) en 2020.

Quant aux *semences améliorées*, elles ont été produites par 8,33% des EAF des deux régions (Ségou et Koulikoro. Comparativement à 2020, cette production était de 28% pour Ségou (en baisse de 28,57%) et 16% pour Koulikoro.

Pour les *semences certifiées*, elles sont dominées par les EAF de Ségou avec 21,67%, et 18,33 % de celles de Koulikoro.

4.9.2. Production de semences selon les spéculations

Le tableau ci-dessous détaille les semences produites selon les spéculations par les deux régions. Il s'agit : du mil, du maïs, du sorgho, du riz, de l'oignon et du sésame.

Tableau 9: Répartition des semences produites par culture et par région

Spéculation	KOULIKORO		SEGOU		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mil	1	1,67%	4	6,67%	5	8,33%
Mil et Maïs	0	0,00%	2	3,33%	2	3,33%
Mil et Sorgho	1	1,67%	1	1,67%	2	3,33%
Mil, Sorgho et sésame	0	0,00%	1	1,67%	1	1,67%
Mil Sorgho et folio	0	0,00%	1	1,67%	1	1,67%
Mil et sésame	0	0,00%	1	1,67%	1	1,67%
Mil et folio	0	0,00%	1	1,67%	1	1,67%
Maïs	6	10,00%	1	1,67%	7	11,67%
Maïs et Sorgho	0	0,00%	1	1,67%	1	1,67%
Sorgho	3	5,00%	11	18,33%	14	23,33%
Riz	5	8,33%	9	15,00%	14	23,33%
Sésame	3	5,00%	1	1,67%	4	6,67%
Fonio	2	3,33%	1	1,67%	3	5,00%
Oignon	4	6,67%	0	0,00%	4	6,67%
Total	25	41,67%	35	58,33%	60	100,00%

L'on constate du tableau ci-dessus, que le riz et le sorgho constituent les spéculations dominantes pour la production de semences avec chacune 14 EAF soit 23,33% du total des quantités produites. Ces deux (2) spéculations sont suivies du maïs, du mil et du sésame avec respectivement 7 EAF (11,67%), 5 EAF (8,33%) et 4 EAF (6,67%). Ces quantités en 2020 étaient respectivement de 38 EAF (24,7% soit une baisse de 81,57 %), de 21 EAF (33,8% soit une baisse de 76,19%) et 9 EAF (5,8% : baisse de 55,55%).

4.9.3. Surface dédiée à la production de semences

La superficie dédiée uniquement à la production de semences est regroupée par tranche de **0,1 ha à 1 ha** et **entre 1,01 ha à 2 ha**. L'on retient que les chefs d'exploitation disposant de superficies comprises entre **0,1ha à 1 ha** sont les plus nombreux soit **91,67%** dans les deux régions contre **89,6%** en 2020 toutes les régions confondues ; suivis de ceux disposant entre **1,01ha à 2 ha** soit **41,67%** contre **7,8%** en 2020 sur les deux régions.

4.9.4. Quantités de semences produites

Tableau 10: quantité de semences produites

Région	Quantité totale de semences produites	%
KOULIKORO	29 440	43,91%
SEGOU	37 605	56,09%
Total	67 045	100%

De ce tableau, on retient que la production totale de semences des deux régions est de **67 045 kg** dont **37 605 kg** soit **56,09%** pour la région de Ségou et **29 440kg** soit **43,91%** pour la région de Koulikoro.

4.9.5. Quantités de semences vendues

La quantité totale vendue est de **3 710kg** dont **3 050kg**, soit **82,21%** pour la région de Koulikoro et **660kg**, soit **17,79%** pour la région de Ségou.

Ainsi, on remarque que la région de Koulikoro a vendu **10,20%** de sa production contre seulement **1,75%** pour la région de Ségou comme le montre dans le tableau ci-dessous :

Tableau 11: Quantité vendue

Région	Quantité totale de semences vendues (kg)	%
KOULIKORO	3 050	82,21%
SEGOU	660	17,79%
Total	3 710,00	100%

4.9.6. Formation sur la production de semences

Sur les **46** producteurs de semences, **43 EAF** ont bénéficié d'une formation dans le cadre de la production de semences dans les deux régions (Koulikoro et Ségou).

Concernant les organisateurs de la formation, **21 EAF (48,84%)** ont affirmé avoir bénéficié de formations organisées par les OP ; suivies des ONG (**10 EAF**) et des structures techniques de l'Etat (**7 EAF**) et les formations organisées par la famille viennent en dernière position avec seulement (**5 EAF**).

4.11. ELEVAGE/PASTORALISME

Le Mali est un pays continental dont l'économie repose essentiellement sur le secteur agro sylvo-pastoral. Le sous-secteur de l'élevage, de par son importance stratégique dans l'économie malienne et la conjoncture actuelle, est marqué par une demande très forte des populations en produits animaux. L'élevage au Mali est une activité économique et sociale de première importance. Cette activité est pratiquée par au moins 80% de la population rurale et constitue la principale source de subsistance importante de cette population.

Le pastoralisme renvoie à l'élevage extensif de bétail. Il requiert généralement une certaine forme de mobilité des bergers et de leurs animaux, souvent saisonnière, entre la saison sèche et la saison des pluies, ou quotidienne, entre les pâturages et les points d'eau. Les éleveurs présentent différentes pratiques d'élevage et différents types de migration. La migration des éleveurs et de leur cheptel entre les pâturages saisonniers est appelée transhumance.

4.11.1. Pratique de la transhumance

La transhumance des animaux est considérée comme des mouvements saisonniers à caractère cyclique s'exerçant à l'intérieur de parcours selon les périodes suivantes : saison des pluies, fin des récoltes céréalières, saison sèche-froide, saison sèche-chaude et périodes de soudure. Les mouvements varient d'une année à l'autre en fonction de la disponibilité des ressources pastorales (eau, pâturages et terres salées, ...). L'enquête s'est intéressée à cette variabilité pour mieux cerner la pratique en vue d'une meilleure appropriation et proposition politique.

Tableau 12: Répartition de la pratique de la Transhumance par les CEAF selon la région

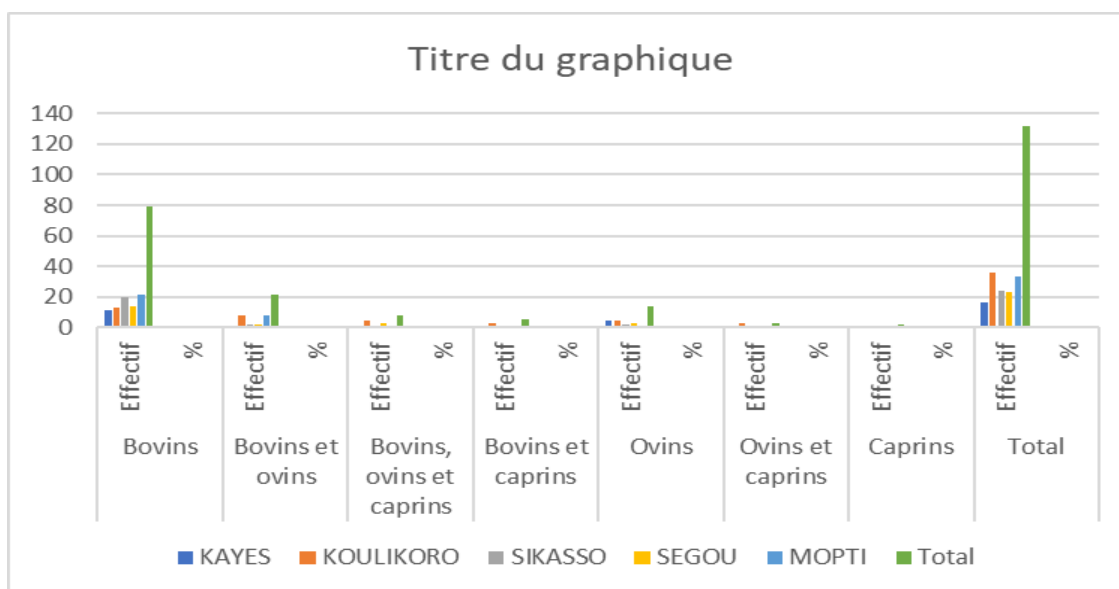
Région	Oui		Non		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
KAYES	16	1,92%	150	18,03%	166	19,95%
KOULIKORO	36	4,33%	121	14,54%	157	18,87%
SIKASSO	24	2,88%	159	19,11%	183	22,00%
SEGOU	23	2,76%	136	16,35%	159	19,11%
MOPTI	33	3,97%	134	16,11%	167	20,07%
Total	132	15,87%	700	84,13%	832	100,00%

Les résultats du tableau ci-dessus montrent que **132 soit 15,87%** sur **832 EAF** ont affirmé avoir pratiqué la transhumance contre (**18,4%** sur **751 EAF en 2020**). L'on constate que Koulikoro dispose du plus grand nombre d'exploitations pratiquant la transhumance (**36 EAF soit 4,33%**), suivie de la région de Mopti avec (**33 EAF soit 3,97%**), Sikasso et Ségou avec respectivement (**24 EAF soit 2,88%** et **23 EAF soit 2,76%**), et Kayes (**16 EAF soit 1,92%**).

Il faut noter que les transhumants sont cependant confrontés à diverses contraintes, dont le nonaccès à des gîtes d'étape, l'insécurité au niveau de certains parcours, les vols, les enlèvements, les occupations illicites ou l'inexistence de pistes de passage des animaux, l'insuffisance de moyens et de

capacités, pour faire face au déficit pluviométrique cyclique, les effets du changement climatique, entre autres. À ces contraintes s'ajoutent l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et équipements adéquats pour développer la production fourragère.

Figure 4: Situation des chefs d'EAF faisant la transhumance selon les espèces animales et par la région



L'on remarque de la figure ci-dessus que sur 132 EAF pratiquant la transhumance, 79 EAF soit 59,85% font la transhumance bovine, 21 EAF soit 15,91% font la transhumance bovine et ovine tandis que 8 EAF, soit 6,06% font la transhumance des 3 espèces réunies. Selon la répartition par région, la transhumance bovine dans la région de Mopti est la plus pratiquée avec 21 EAF soit 15,91% en baisse de 44,74% par rapport à 2020, 38 EAF soit 27,5%. La région de Mopti est suivie de près par celle de Sikasso avec 20 EAF, soit 15,15% en baisse également de -25,93% par rapport à 2020, 27 EAF soit 19,6%.

4.11.2. Les transhumants

L'on retient du tableau ci-dessous que 59,29% des EAF ont choisi un autre membre de la famille (fils, frère, cousin, neveu, petit fils, etc.) pour conduire les troupeaux en transhumance. Ce taux est en baisse de 19,28% par rapport à 2020. 34,51% ont recruté des employés (berger, etc.) et 6,19% ont préféré conduire eux-mêmes leur troupeau.

Tableau 13: répartition des transhumants par région

Région	Moi-même		Quelqu'un de la famille		Un employé (berger)		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
KAYES	0	0,00%	3	2,65%	9	7,96%	12	10,62%
KOULIKORO	3	2,65%	18	15,93%	7	6,19%	28	24,78%
SIKASSO	1	0,88%	17	15,04%	4	3,54%	22	19,47%
SEGOU	1	0,88%	12	10,62%	7	6,19%	20	17,70%
MOPTI	2	1,77%	17	15,04%	12	10,62%	31	27,43%
Total	7	6,19%	67	59,29%	39	34,51%	113	100,00%

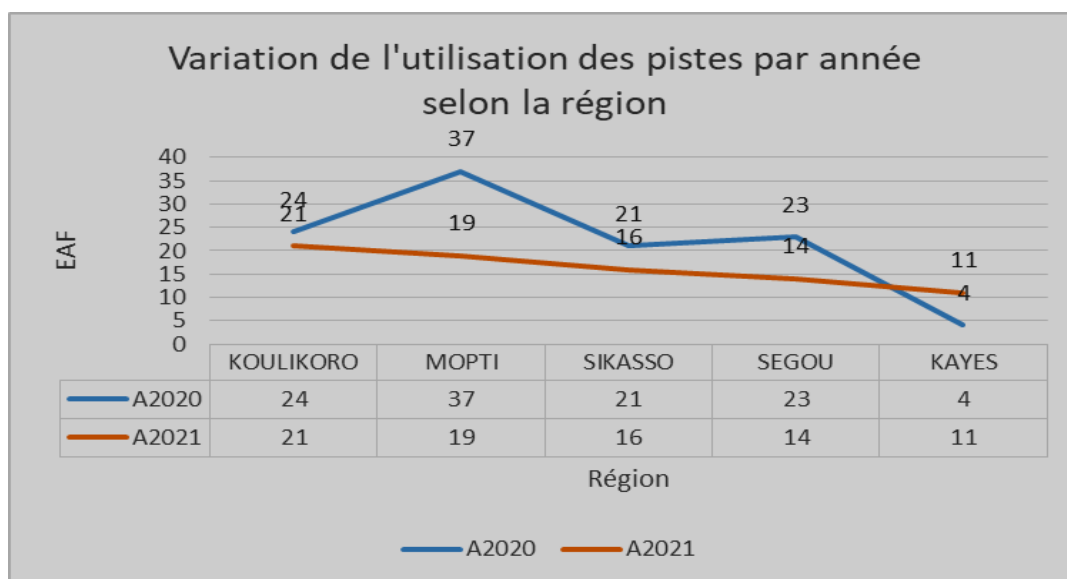
4.11.3. Utilisation des pistes de transhumance

Sur un total de 132 EAF, pratiquant la transhumance, 61,36% ont rapporté utiliser des pistes de transhumance qui en baisse de -25,69 % par rapport à 2020 (87,9%). Il faut noter que c'est lorsque ces pistes sont bloquées, obstruées, vendues que la circulation des troupeaux est réduite et que les conflits sont causés par suite d'empiètement des exploitations agricoles.

C'est Koulikoro que l'on enregistre le plus grand nombre d'EAF ayant utilisé des pistes de transhumance soit 15,91%, en baisse de 12,50% par rapport à 2020. Elle est suivie par Mopti avec 14,39% en baisse de 48,65% par rapport à 2020, suivie de Sikasso avec 12,12% en baisse 23,81% par rapport à 2020 Ségou avec 10,61% et Kayes avec 8,33% en hausse de 17,5% par rapport à 2020.

A regarder de près ces chiffres, on constate par ordre de grandeur que la région de Mopti avec une baisse 48,65% par rapport à 2020 occupe la 1^{ère} place en termes de non utilisation des pistes de transhumance, suivie de la région de Ségou, de celle de Sikasso. L'insécurité ambiante dans ces régions explique ce phénomène. En tout cas, la région de Kayes, de loin la moins touchée par l'insécurité a connu une hausse vertigineuse de l'utilisation des pistes de transhumance. En atteste le graphique ci-dessous :

Figure 5: Utilisation des pistes de transhumance



4.11.4. Accès à des gîtes d'étapes

L'accès à des gîtes d'étape est important lors de la transhumance. Sur 132 EAF, 64,39% ont répondu avoir accès à des gîtes d'étapes durant la transhumance contre 35,61% soit une baisse de 24,78% en 2020.

4.11.5. Raisons de transhumance

Tableau 14: Répartition des raisons de transhumance par Région

REGION	Recherche de pâturage et de points d'eau		Insécurité		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
KAYES	16	12,12%	0	0,00%	16	12,12%
KOULIKORO	36	27,27%	0	0,00%	36	27,27%
SIKASSO	22	16,67%	2	1,52%	24	18,18%
SEGOU	18	13,64%	5	3,79%	23	17,42%
MOPTI	23	17,42%	10	7,58%	33	25,00%
Total	115	87,12%	17	12,88%	132	100,00%

Sur 132 EAF pratiquant la transhumance, 87,12% sont à la recherche de pâturage et de points d'eau, contre 92,7% en 2020, suivi de l'insécurité, rapportée par 12,88% contre 4% en 2020 soit une hausse de 24%.

4.11.6. Pertes d'animaux subies et déclarées par les chefs d'exploitation

66,37% des EAF ont subi des pertes contre 33,63%. Les pertes enregistrées par les exploitations sont dues soit à la mort, au vol, et/ou disparition des animaux. Parmi ces pertes subies, l'on constate que sur 75 EAF, soit 73,33% ont enregistré des morts, 24 EAF, soit 32% ont enregistré des vols, tandis que 45 EAF, soit 60% ont enregistré des pertes.

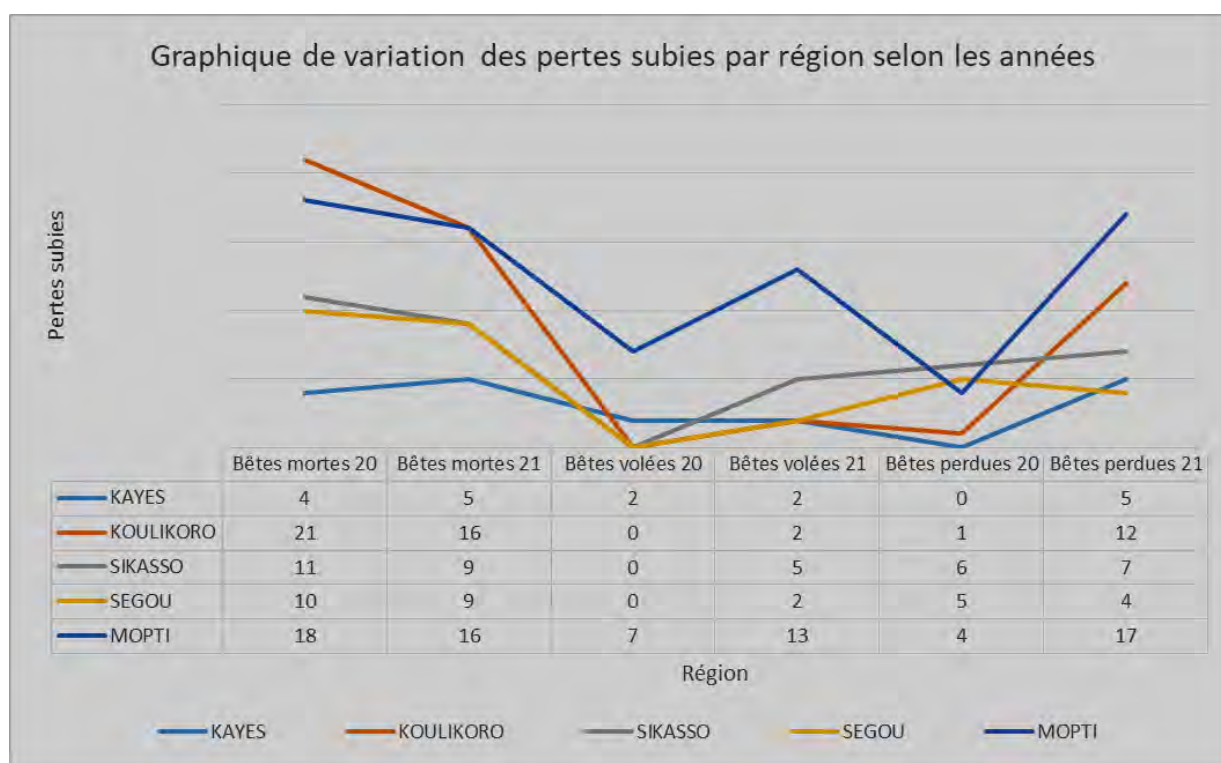
Ainsi, la région de Mopti se hisse en tête avec 46 EAF, soit 37,10%, suivie de la région de Koulikoro, avec 30 EAF, soit 24,19 %, de la région de Sikasso avec 21 EAF, soit 16,94%. La région de Kayes enregistre le plus petit nombre de pertes avec seulement 12 EAF, soit 9,68%.

Le tableau ci-dessous fait la répartition des pertes subies par région par les CEAF tandis que et le graphique donne un aperçu de la variation des pertes subies durant les années 2020 et 2021 par région.

Tableau 15: répartition des pertes d'animaux subies par les CEAF selon la région

Région	Animaux morts	%	Animaux volés	%	Bêtes perdues	%	Total pertes	%
KAYES	5	9,09%	2	8,33%	5	11,11%	12,00	9,68%
KOULIKORO	16	29,09%	2	8,33%	12	26,67%	30,00	24,19%
SIKASSO	9	16,36%	5	20,83%	7	15,56%	21,00	16,94%
SEGOU	9	16,36%	2	8,33%	4	8,89%	15,00	12,10%
MOPTI	16	29,09%	13	54,17%	17	37,78%	46,00	37,10%
Total	55	100,00%	24	100,00%	45	100,00%	124,00	100,00%

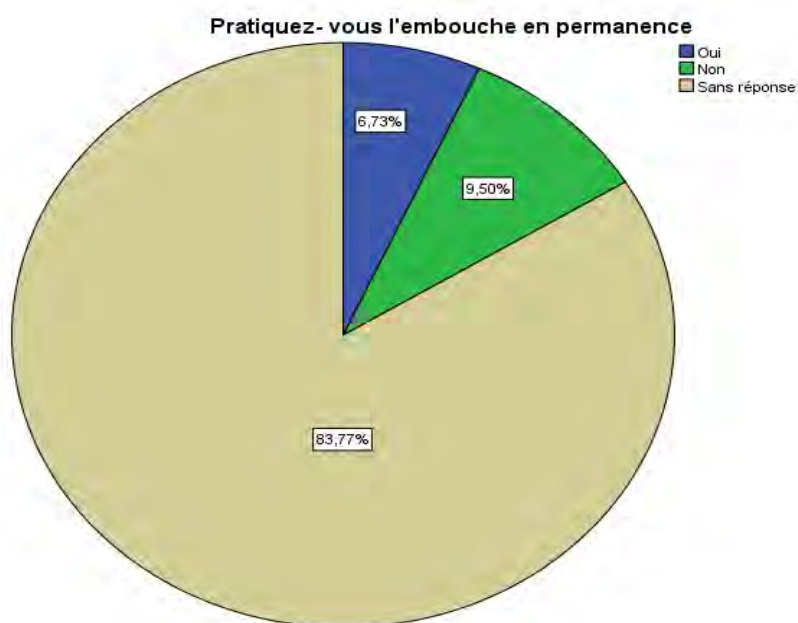
Figure 6: répartition des pertes d'animaux subies par les CEAF selon la région



4.11.7. Embouche

L'embouche est également une technique d'élevage intensif pratiquée sur des animaux maigres entretenus en semi-liberté ou en stabulation totale et visant la production de viande dans un temps relativement court. Ainsi, l'on dénombre un total de **56 EAF**, soit **6,7%** pratiquant l'embouche contre **79 EAF** soit **9,5%**.

Figure 7: Pratique d'embouche



Les résultats démontrent que sur les **832 EAF enquêtées**, **56 EAF soit 6,7%** ont pratiqué l'embouche. Ce nombre est en baisse par rapport à 2020 (sur un total de **751 EAF**, on a **312 EAF soit 41,5%**). Les espèces animales embouchées par ces EAF sont essentiellement les bovins avec **79 têtes** contre **146 têtes en 2020**, suivies des bovins et ovins avec **21 têtes** contre **90 têtes en 2020** et enfin ceux qui pratiquant les ovins se retrouvent avec **14 têtes**. Le tableau ci-dessous nous donne la situation des espèces animales embouchées par région.

Koulikoro possède le nombre le plus élevé en matière d'embouche toutes espèces animales confondues avec **36 têtes, soit 27,27% des EAF** contre **33,6%** en 2020 pour Mopti, suivie de Mopti avec **33 têtes, soit 25%**, de Sikasso avec **24 têtes, soit 18,18%** et enfin de Ségou avec **23 têtes, 17,42%**.

Pour l'embouche bovine, Mopti se hisse en tête avec **15,91% contre 27% en 2020 pour Ségou**, suivie de Sikasso avec **15,15%** contre **23% en 2020** et le plus faible taux est enregistré à Koulikoro avec **9,85%** contre **12% en 2020**.

Pour les deux espèces embouchées (bovins et ovins), Koulikoro et Mopti disposent à égalité du plus grand taux avec **6,06%**, suivie de Sikasso et Ségou à égalité avec **1,52%** et le faible taux est enregistré à Kayes avec **0,76%**.

L'activité d'embouche est pratiquée en permanence par **41,48%** des EAF contre **36,7% en 2020** et les autres la font soit une ou deux (2) fois par an. En outre, environ **95,65%** contre **96% en 2020** des emboucheurs ont signalé faire l'activité avec les races locales et **4,35%** en font avec les races améliorées contre **4% en 2020**, comme noté dans le tableau ci-dessous

Tableau 16: répartition des espèces animales embouchées par les CEAF selon la région

Région	Bovins		Bovins et ovins		Bovins, ovins et caprins		Bovins et caprins		Ovins		Ovins et caprins		Caprins		Total	
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
KAYES	11	8,33%	1	0,76%	0	0,00%	0	0,00%	4	3,03%	0	0,00%	0	0,00%	16	12,12%
KOUIIKORO	13	9,85%	8	6,06%	4	3,03%	3	2,27%	4	3,03%	3	2,27%	1	0,76%	36	27,27%
SIKASSO	20	15,15%	2	1,52%	0	0,00%	0	0,00%	2	1,52%	0	0,00%	0	0,00%	24	18,18%
SEGOU	14	10,61%	2	1,52%	3	2,27%	1	0,76%	3	2,27%	0	0,00%	0	0,00%	23	17,42%
MOPTI	21	15,91%	8	6,06%	1	0,76%	1	0,76%	1	0,76%	0	0,00%	1	0,76%	33	25,00%
Total	79	59,85%	21	15,91%	8	6,06%	5	3,79%	14	10,61%	3	2,27%	2	1,52%	132	100,00%

- Alimentation des animaux

Tableau 17: répartition de l'alimentation des animaux lors de l'emboche par région

Région	Alimentent bétail pour emboche intensive en sacs		Aliment bétail		Tourteau, son, coton et paille		Alimentation naturelle avec ingrédient personnel		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
KAYES	4	2,96%	5	3,70%	14	10,37%	10	7,41%	33	24,44%
KOULIKORO	6	4,44%	3	2,22%	3	2,22%	5	3,70%	17	12,59%
SIKASSO	6	4,44%	4	2,96%	5	3,70%	9	6,67%	24	17,78%
SEGOU	7	5,19%	3	2,22%	10	7,41%	3	2,22%	23	17,04%
MOPTI	11	8,15%	2	1,48%	2	1,48%	23	17,04%	38	28,15%
Total	34	25,19%	17	12,59%	34	25,19%	50	37,04%	135	100,00%

Pour l'alimentation des animaux, **50 EAF** soit **37,04%**, utilisent plus l'alimentation naturelle avec ingrédient personnel, suivie à égalité par l'aliment bétail pour emboche intensive en sacs et tourteau, son, coton et paille avec **34 EAF**, soit **25, 19% des EAF** et enfin par l'aliment bétail avec **17 EAF**, soit **12,59%**.

4.12. Production de lait

Beaucoup d'actions de sensibilisation et de plaidoyer ont été menées et continuent d'être menées par les acteurs de la filière à travers la Fédération Nationale des Producteurs de Lait et leurs alliés, qui produisent entre 18 000 à 20 000 litres par jour pour la valorisation et la promotion du lait local. (Source FENALAIT). Ainsi, cette section a pour objectif de mettre en exergue ce potentiel à travers les données collectées auprès des EAF en 2021.

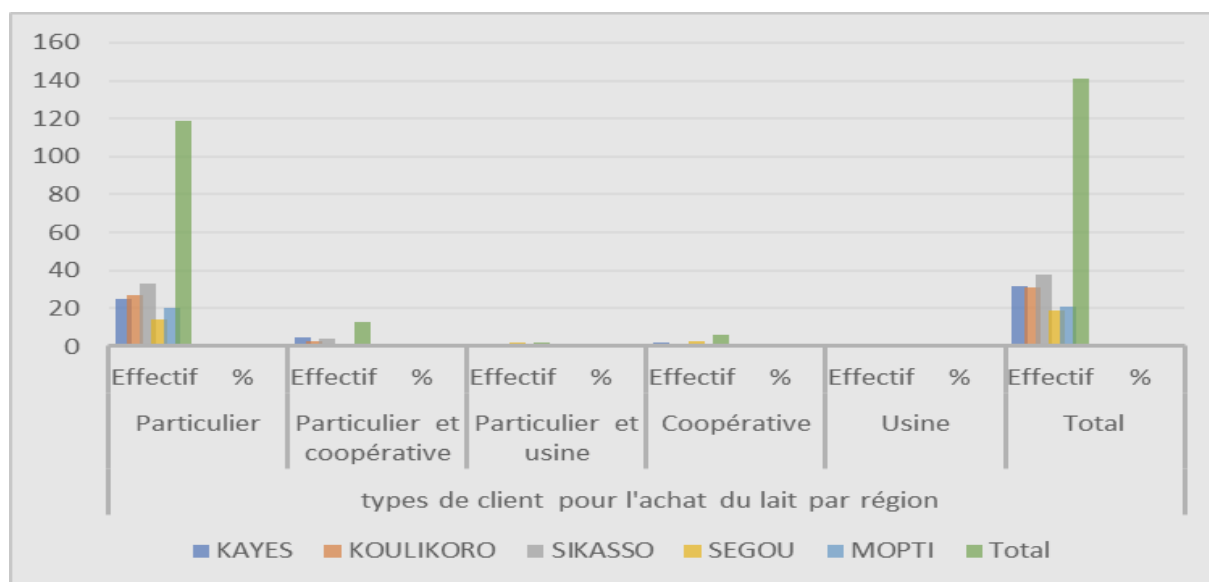
16,95% des EAF enquêtées soit **141 EAF** produisent du lait frais. L'on constate une légère baisse par rapport à 2020 (**19,6%**, soit **147 EAF**). La région de Sikasso en tête, enregistre près de **4,57%** des producteurs de lait frais et la matérialise avec la présence de beaucoup de centres de collecte et de mini-laiterie (Koumantou, Koutiala, Bartiébouguou, Sikasso, etc.), Kayes et Koulikoro enregistrent respectivement **3,85%** et **3,73%**, suivie de Mopti **2,52%** et Ségou **2,28%**.

Sur les **141** producteurs de lait, l'on s'aperçoit que les exploitations produisant entre **2 à 70 litres** sont les plus nombreuses avec **64 EAF** soit **46,10%**, suivies de celles produisant entre **201 à 1000 litres** avec **24 EAF**, celles produisant entre **71 à 200 litres** avec **22 EAF** et celles produisant entre **1001 à 3000 litres** avec respectivement **16** et **14 EAF**. Le graphique ci-dessous donne la situation de la commercialisation de ces productions.

Tableau 18: répartition des quantités de lait produites, autoconsommées et vendues par région

Région	Quantité de lait produite		Quantité de lait autoconsommée		Quantité de lait vendue	
	Quantité totale	%	Quantité totale	%	Quantité totale	%
KAYES	3 423,00	3,11%	904,00	2,05%	2 513,00	5,10%
KOULIKORO	40 303,00	36,61%	18 256,00	41,44%	10 360,00	21,03%
SIKASSO	16 902,00	15,35%	7 215,00	16,38%	10 074,00	20,45%
SEGOU	19 669,00	17,86%	7 542,00	17,12%	12 076,00	24,51%
MOPTI	29 801,00	27,07%	10 133,00	23,00%	14 243,00	28,91%
Total	110 098,00	100,00%	44 050,00	100,00%	49 266,00	100,00%

Figure 8: Situation des ventes par région



La figure ci-dessus donne les détails de la quantité de lait frais commercialisée et les types d'acheteurs que sont les particuliers, les coopératives et les usines. L'on remarque que les achats sont plutôt assurés par les particuliers comme rapporté par **119 EAF sur 141 EAF**, suivie de ceux vendant à des particuliers et coopératives **13 EAF**, ceux vendant à des coopératives avec **6 EAF** et enfin **1 EAF** à Koulikoro vend sa production à des usines.

4.12.1. Problèmes rencontrés dans la production du lait frais par les EAF

Tableau 19: répartition des problèmes rencontrés par les CEAF lors de la production et la commercialisation du lait frais selon la région

Région	Conservation		Conditionnement		Equipement		Commercialisation		Transformation		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
KAYES	26	18,44%	4	2,84%	1	0,71%	0	0,00%	1	0,71%	32	22,70%
KOULIKORO	20	14,18%	3	2,13%	2	1,42%	6	4,26%	0	0,00%	31	21,99%
SIKASSO	30	21,28%	2	1,42%	1	0,71%	4	2,84%	1	0,71%	38	26,95%
SEGOU	16	11,35%	1	0,71%	1	0,71%	0	0,00%	1	0,71%	19	13,48%
MOPTI	16	11,35%	3	2,13%	1	0,71%	0	0,00%	1	0,71%	21	14,89%
Total	108	76,60%	13	9,22%	6	4,26%	10	7,09%	4	2,84%	141	100,00%

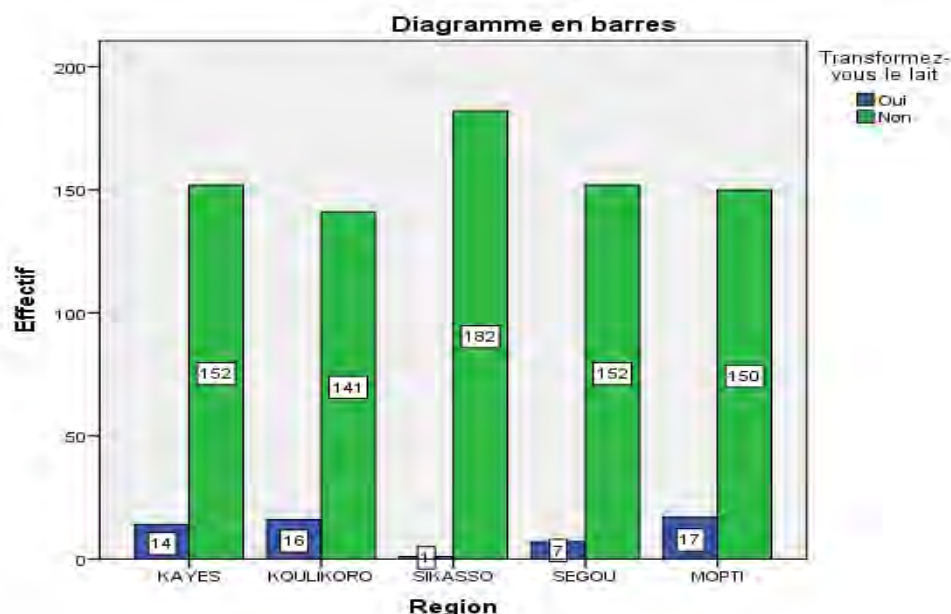
Le Mali est un pays qui regorge d'énormes potentialités en matière de production laitière. Cependant, les unités de transformation qui sont chargées de promouvoir le développement du secteur laitier utilisent du lait en poudre importé à la place du lait local. Par ailleurs, les producteurs de lait frais sont confrontés à d'autres difficultés dont la première est la conservation affirmée par **76,60 des EAF** contre **63,3% en 2020**, suivie du conditionnement (**9,22%**), la commercialisation (**7,09%**), l'accès à l'équipement (**4,26%**), et la transformation (**2,84%**). Ces difficultés constituent de sérieuses entraves à la productivité et la valorisation du lait local.

Cela démontre qu'un renforcement des capacités en matière de conservation et de transformation, mais aussi de facilitation d'accès à des infrastructures et équipements adaptés, est nécessaire.

4.12.2. Transformation du lait

Aidés par des ONG, et parfois par l'aide publique au développement, certains éleveurs se mobilisent pour collecter, transformer et commercialiser leur lait.

Figure 9: Transformation de lait



Ils prennent eux-mêmes en charge l'approvisionnement des villes secondaires en produits laitiers locaux de qualité, compétitifs face aux importations grâce à la création de centres de collecte et de mini laiteries semi artisanales. Ils s'organisent également afin que leur voix porte mieux auprès des autorités. Pour réussir, ces organisations ont besoin d'un soutien de l'Etat : les politiques d'appui doivent favoriser une intensification raisonnée de la filière, permettre l'émergence d'un circuit de collecte adéquate et aider le lait local à trouver sa place face aux importations.

Le développement d'une filière lait locale passera nécessairement par une augmentation provisoire mais significative des taxes à l'importation sur le lait en poudre, seul moyen de rendre la production nationale compétitive. Cet effort national ne sera possible que si les politiques Agricoles et commerciales nationales et sous régionales sont plus solidaires, reconnaissent le droit à la souveraineté alimentaire.

Au-delà de la production du lait frais, les EAF accordent une place importante à sa transformation en plusieurs dérivés. Et la tendance est plutôt pour le **lait caillé**, suivie du **lait caillé** et le **ghee**.

4.13. PECHE/PISCICULTURE

4.13.1.Pêche

La pêche est une source importante de revenus et un enjeu pour la sécurité alimentaire des populations du pays. Depuis plusieurs décennies, d'importants changements liés aux risques hydro-climatiques et sécuritaires affectent la chaîne de valeur pêche. Bien que les acteurs de la chaîne de valeur s'adaptent avec de multiples stratégies aux nombreux chocs conjoncturels ou structurels, les importations de poisson congelé d'eau douce et de mer augmentent depuis plusieurs décennies pour compléter les besoins d'une population en pleine croissance démographique.

Le secteur de la pêche constitue un secteur clé de l'économie malienne. C'est en vue de bien appréhender ce positionnement, qu'il a été nécessaire pour la CNOP de disposer des données sur la pêche auprès des EAF.

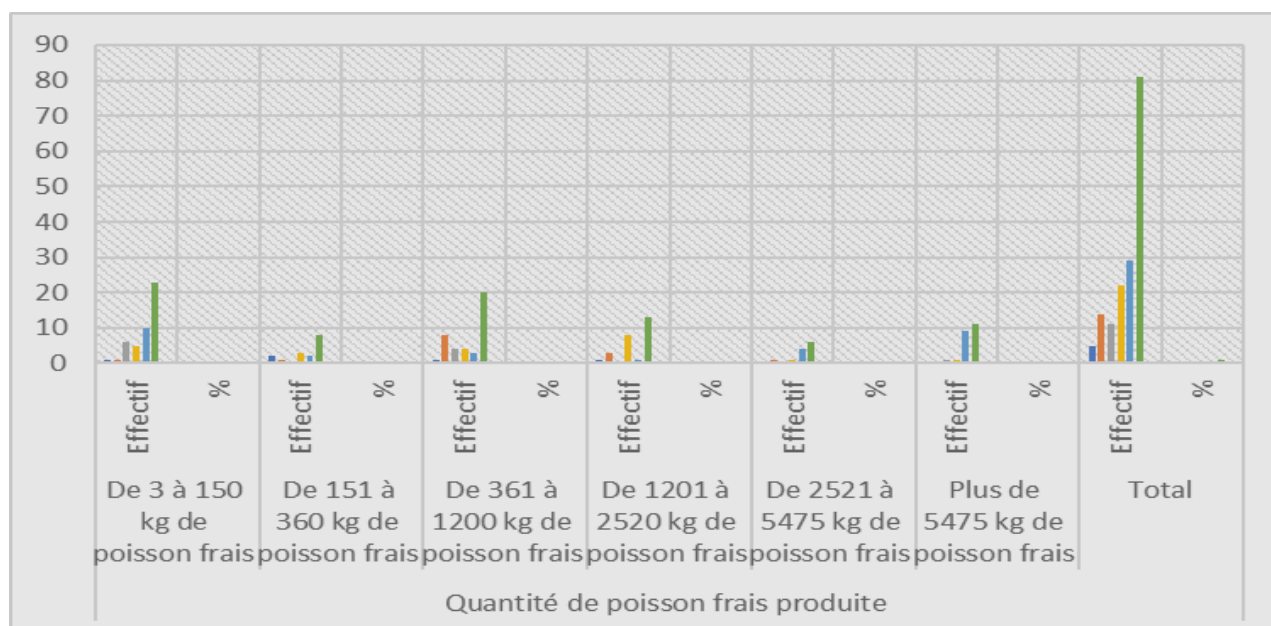
Le tableau suivant démontre non seulement le nombre d'exploitations pratiquant la pêche, mais aussi qu'elle reste une activité minoritaire, mais non négligeable, car pratiquée dans toutes les régions.

Selon les données collectées, l'on constate que **81 sur 832 EAF soit 9,7%** pratiquent la pêche. Ces EAF dominent en termes de capture de poisson frais dans les 5 régions. Ainsi, Mopti dispose du nombre élevé d'EAF **3,5%** dans cette filière, suivie de Ségou avec **2,6%** et Kayes en dernière position avec **0,6%**.

Tableau 20: Répartition des quantités de poissons produites et vendues en kg par région

Région	Quantité de poisson produite	%	Quantité de poisson vendue	%
KAYES	2 090,00	0,75%	1 795,00	1,10%
KOULIKORO	16 740,00	5,97%	11 618,00	7,14%
SIKASSO	10 877,00	3,88%	4 710,00	2,89%
SEGOU	121 445,00	43,34%	96 340,00	59,20%
MOPTI	129 094,00	46,06%	48 280,00	29,67%
Total	280 246,00	100,00%	162 743,00	100,00%

Figure 10: Quantité de poisson produite



Il ressort de la figure ci-dessus, que les exploitations produisant entre 3 kg à 150 kg sont plus nombreuses avec 28,40%, suivies de celles produisant entre 361 kg à 1200 kg avec 24,69% ensuite celles entre 1201 kg à 2520 kg avec 16,05% et le plus faible entre 2521 kg à 5475 kg avec 7,41%.

4.13.2. Difficultés rencontrées dans la production aquacole

Les difficultés rencontrées par les chefs d'exploitation enquêtées sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 21: Difficultés rencontrées par les EAF

Difficultés rencontrées	Effectifs	Pourcentage
Non concernés	751	90,3
Insuffisance de poissons	56	6,7
Ensablement	1	,1
Disparition de certaines espèces de poissons	5	,6
Pollution de l'eau	1	,1
Commercialisation (concurrence)	4	,5
Conservation	8	1,0
Transport	1	,1
Insécurité	3	,4
Sécheresse	1	,1
Insuffisance de subvention	1	,1
Total	832	100,0

4.13.3. Pisciculture

La pisciculture est en passe de s'intégrer de manière durable aux gammes de pratiques productives des sociétés paysannes maliennes, ce qui constitue en soi un succès de la politique de vulgarisation de la pisciculture. Dans certaines régions, la pisciculture apporte en effet aux paysans concernés un complément de nourriture, et constitue une source de revenus non négligeable. Sur les **832 EAF** enquêtées, **2,5%** soit **21 EAF** pratiquent la pisciculture.

Les régions de Kayes et de Ségou en tête, enregistrent **0,7%** soit **6 EAF** sur **21 EAF** chacune contre **2%** en **2020**, suivie de Koulikoro et de Mopti avec respectivement **0,48%** et **0,36%** et Sikasso enregistre le plus faible taux d'EAF pratiquant la pisciculture avec **0,24%**.

Tableau 22: Types de poissons produits en pisciculture

Types de poissons	Effectifs	Pourcentage
Non concernés	811	97,5
Poisson frais	6	,7
Poisson frais et Alevins	4	,5
Alevins	11	1,3
Total	832	100,0

Les types de poissons produits en pisciculture par les exploitations sont de deux (2) sortes : le poisson frais et les alevins et/ou encore celles produisant à la fois le poisson frais et les alevins. La production d'alevins est assurée par **11 EAF sur 21 EAF** contre **9 EAF en 2020**. Cela prouve cette année que la production d'alevins commence à être maîtrisée petit à petit par les producteurs même s'il y a insuffisance de semences de qualité pour certains producteurs et l'insuffisance de renforcement de capacités dans la production d'alevins et d'aliments poisson. La production de poisson frais est assurée par seulement **6 EAF**. C'est à Ségou, que l'on enregistre le nombre élevé de producteurs d'alevins avec **4 EAF** et le faible est Mopti avec seulement **1 EAF**. Les EAF produisant les deux (poisson frais et alevins) sont au nombre de **4 EAF**. Ainsi, la situation de la production par types de poisson est consignée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 23: la situation des EAF produisant les types de poisson par région

Région	Poisson frais		Poisson frais et Alevins		Alevins		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
KAYES	3	14,29%	1	4,76%	2	9,52%	6	28,57%
KOULIKOR	2	9,52%	0	0,00%	2	9,52%	4	19,05%
O								
SIKASSO	0	0,00%	0	0,00%	2	9,52%	2	9,52%
SEGOU	0	0,00%	2	9,52%	4	19,05%	6	28,57%
MOPTI	1	4,76%	1	4,76%	1	4,76%	3	14,29%
Total	6	28,57%	4	19,05%	11	52,38%	21	100,00%

4.13.4. Difficultés rencontrées dans la pisciculture

Le tableau ci-dessous synthétise les difficultés rencontrées par les EAF dans l'activité piscicole selon la région :

Tableau 24: les difficultés rencontrées par les EAF dans l'activité piscicole selon la région

Région	Insuffisance d'alevins		Conservation		Insuffisance de subvention		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
KAYES	0	0,00%	3	14,29%	3	14,29%	6	28,57%
KOULIKORO	3	14,29%	1	4,76%	0	0,00%	4	19,05%
SIKASSO	1	4,76%	1	4,76%	0	0,00%	2	9,52%
SEGOU	3	14,29%	0	0,00%	3	14,29%	6	28,57%
MOPTI	1	4,76%	0	0,00%	2	9,52%	3	14,29%
Total	8	38,10%	5	23,81%	8	38,10%	21	100,00%

Il ressort du tableau ci-dessus que les principales difficultés rencontrées dans l'activité sont l'insuffisance d'alevins et l'insuffisance de subvention avec respectivement **8 CEAF, soit 38,10 %** chacune, suivies de la conservation avec **5 EAF, soit 23,81%**.

4.13.5. Transformation du poisson

En raison de la faiblesse des infrastructures de communication, de transport, etc., environ trois quarts de la production nationale sont commercialisés sous une forme transformée, par fumage, brulage (une technique proche de celle du fumage) et, dans une moindre mesure, par séchage.

Ainsi, **43 EAF sur 832 EAF, soit seulement 5,2%** ont affirmé transformer le poisson qui est à la baisse par rapport à 2020 soit **49 sur 751 EAF**. Mopti se positionne à la première place avec **26 EAF sur 43 EAF** contre **24 EAF sur 49 EAF en 2020**, suivie de Ségou avec **8 EAF**.

Au-delà de la production du poisson, les EAF accordent une place importante à sa transformation notamment fumés et séchés. Cette situation est compilée dans le tableau suivant :

Tableau 25: Transformation du poisson par les EAF selon la région

Région	Poisson fumé		Poisson fumé et séché		Poisson séché		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
KAYES	1	2,33%	1	2,33%	0	0,00%	2	4,65%
KOULIKORO	4	9,30%	0	0,00%	0	0,00%	4	9,30%
SIKASSO	3	6,98%	0	0,00%	0	0,00%	3	6,98%
SEGOU	6	13,95%	2	4,65%	0	0,00%	8	18,60%
MOPTI	4	9,30%	21	48,84%	1	2,33%	26	60,47%
Total	18	41,86%	24	55,81%	1	2,33%	43	100,00%

Il ressort du tableau ci-dessus, que les exploitations qui transforment le poisson fumé et séché sont les plus nombreuses avec **24 sur 43 EAF**, soit **55, 81%** suivies de celles qui transforment seulement en poisson fumé avec **18 EAF**, soit **41,86%** et **1 EAF** seulement le poisson séché. Comparativement à 2020, **24 EAF**, soit **48,98%** ont transformé le poisson fumé et séché, suivies de **23 EAF**, soit **46,94%** ayant transformé le poisson fumé et enfin, **2 EAF** ont transformé le poisson en poisson fumé.

4.14. CHARGES DE PRODUCTION

4.14.1. Charges de production liées à l'agriculture

Les charges liées à l'agriculture (la production céréalière comme rapporté par les EAF dans le tableau ci-dessus, sont essentiellement axées sur l'achat des semences par **374 EAF**, soit **45,0 %** qui est à la hausse de **3,31%** par rapport à 2020 (**363 EAF**, **48,3%**), suivies de l'achat d'engrais minéraux par **240 EAF**, soit **28,8%** à la hausse aussi de **67,83%** par rapport à 2020 (**143 EAF**, **19,0%**), de l'achat d'engrais organiques par **63 EAF**, soit **7,6%**, de la réparation du matériel par **37 EAF**, soit **4,4%**, des charges liées au crédit et de l'achat de produits phytosanitaires avec respectivement par **10 EAF** chacune, soit **1,2%** et enfin, les frais de transport liés à la production par **4 EAF**, soit **0,5%**

Tableau 26: Charges liées à l'agriculture

Charges liées à l'agriculture	Effectifs	%
Non concerné	94	11,3
Achat de Semences	374	45,0
Charges liées au crédit	10	1,2
Achat d'engrais minéraux	240	28,8
Achat d'engrais organiques	63	7,6
Achat de produits phytosanitaires (produits de traitement)	10	1,2
Réparation du matériel	37	4,4
Frais de transport liés à la production	4	,5
Total	832	100,0

Par rapport aux charges de production liées à l'agriculture par région (voir tableau ci-dessous), Sikasso avec **183 EAF** et **22 %** occupe la 1^{ère} place, suivie de Mopti avec **167 EAF** et **20,07%**, de Kayes avec **168 EAF** et **19,98%**, de Ségou avec **159 EAF** et **19,11%**, Koulikoro est celle qui supporte le moins de charges avec **157** et **18,87%**. Les 5 régions se tiennent de très près.

Tableau 27: répartition des charges de production liées à l'agriculture par région

Charges liées à l'agriculture	KAYES		KOULIKORO		SIKASSO		SEGOU		MOPTI		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Sans Réponse	26	3,13%	24	2,88%	11	1,32%	9	1,08%	24	2,88%	94	11,30%
Semences	69	8,29%	44	5,29%	60	7,21%	91	10,94%	110	13,22%	374	44,95%
Charges liées au crédit	8	0,96%	1	0,12%	0	0,00%	1	0,12%	0	0,00%	10	1,20%
Impôts	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Engrais minéraux	23	2,76%	52	6,25%	94	11,30%	46	5,53%	25	3,00%	240	28,85%
Engrais organiques	24	2,88%	13	1,56%	14	1,68%	6	0,72%	6	0,72%	63	7,57%
Produits phytosanitaires (produits de traitement)	5	0,60%	3	0,36%	1	0,12%	1	0,12%	0	0,00%	10	1,20%
Réparation du matériel	9	1,08%	20	2,40%	3	0,36%	5	0,60%	0	0,00%	37	4,45%
Amortissement du matériel acquis récemment	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Frais de transport liés à la production	2	0,24%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	2	0,24%	4	0,48%
Main d'œuvre temporaire (saisonniers)	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Produits vétérinaires	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total	166	19,95%	157	18,87%	183	22,00%	159	19,11%	167	20,07%	832	100,00%

4.14.2. Charges liées à l'élevage

Les charges liées à l'activité de l'élevage sont axées sur l'achat d'aliment bétail par **163 EAF, soit 19,6%**, les semences animales par **124 EAF, soit 14,9 %**, soit par insémination ou encore l'achat ou l'emprunt d'un géniteur, la vaccination du bétail par **54 EAF, soit 6,5%**, le transport. Les charges liées au crédit et à l'amortissement du matériel acquis récemment sont jugées minimes.

Par rapport aux charges de production liées à l'élevage par région (voir tableau ci-dessous), on arrive au même constat que les charges de production liées à l'agriculture. Ceci est-il dû à la similarité des charges liées de part et d'autre.

Tableau 28: répartition des charges liées à l'élevage par région

Charges liées à l'élevage	KAYES		KOULIKORO		SIKASSO		SEGOU		MOPTI		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Sans Réponse	53	6,37%	68	8,17%	95	11,42%	98	11,78%	75	9,01%	389	46,75%
Semences	59	7,09%	14	1,68%	17	2,04%	8	0,96%	26	3,13%	124	14,90%
Charges liées à des dédommagements causés par les animaux	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	2	0,24%	0	0,00%	2	0,24%
Charges liées au crédit	0	0,00%	1	0,12%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	0,12%
Impôts	1	0,12%	2	0,24%	1	0,12%	0	0,00%	0	0,00%	4	0,48%
Réparation du matériel	2	0,24%	16	1,92%	6	0,72%	5	0,60%	14	1,68%	43	5,17%
Amortissement du matériel acquis récemment	0	0,00%	0	0,00%	1	0,12%	0	0,00%	0	0,00%	1	0,12%
frais de transport liés à la production	0	0,00%	2	0,24%	1	0,12%	1	0,12%	4	0,48%	8	0,96%
Location pâturage	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	3	0,36%	10	1,20%	13	1,56%
Aliment	24	2,88%	41	4,93%	37	4,45%	34	4,09%	27	3,25%	163	19,59%
Main d'œuvre temporaire (saisonniers)	7	0,84%	3	0,36%	5	0,60%	2	0,24%	0	0,00%	17	2,04%
Vaccination	17	2,04%	8	0,96%	19	2,28%	6	0,72%	4	0,48%	54	6,49%
Produits vétérinaires (traitement)	3	0,36%	2	0,24%	1	0,12%	0	0,00%	7	0,84%	13	1,56%
Total	166	19,95%	157	18,87%	183	22,00%	159	19,11%	167	20,07%	832	100,00%

4.14.3. Charges liées à la pêche

Quant aux charges liées à la pêche, celles enregistrées sont principalement liées à l'achat du matériel de pêche (64 EAF et 7,7%), la réparation du matériel (13 EAF et 1,6%), l'amortissement du matériel acquis récemment (3 EAF et 0,4%), les frais de transport liés à la production et les impôts avec respectivement 1 EAF et 0,1% respectivement.

Tableau 29: répartition des charges liées à la pêche

Charges liées à l'élevage	KAYES		KOULIKORO		SIKASSO		SEGOU		MOPTI		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans réponse	160	19,23%	143	17,19%	172	20,67%	135	16,23%	140	16,83%	750	90,14%
Achat de matériel de pêche	4	0,48%	9	1,08%	7	0,84%	18	2,16%	26	3,13%	64	7,69%
Réparation du matériel	1	0,12%	4	0,48%	3	0,36%	5	0,60%	0	0,00%	13	1,56%
Amortissement du matériel acquis récemment	0	0,00%	1	0,12%	1	0,12%	1	0,12%	0	0,00%	3	0,36%
Frais de transport liés à la production	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	0,12%	1	0,12%
Main d'œuvre temporaire (saisonniers)	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Charges liées au crédit	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Impôts	1	0,12%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	0,12%
Total	166	19,95%	157	18,87%	183	22,00%	159	19,11%	167	20,07%	832	100,00%

4.14.4. Charges liées à la pisciculture

Le tableau ci-dessous donne des indications sur les charges liées à la pisciculture. Le constat est le suivant :

- Les alevins occupent la 1^{ère} position avec **17 EAF**, soit **2 % des EAF**.
- Toutes les autres charges confondues représentent seulement **8 EAF**, soit **0,96%**

Tableau 30: répartition des charges liées à la pisciculture par région

charges liées à la pisciculture	Région											
	KAYES		KOULIKORO		SIKASSO		SEGOU		MOPTI		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans Réponse	158	18,99%	151	18,15%	181	21,75%	153	18,39%	164	19,71%	807	97,00%
Alevins	3	0,36%	3	0,36%	2	0,24%	6	0,72%	3	0,36%	17	2,04%
Réparation des matériels	1	0,12%	3	0,36%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	4	0,48%
Frais de transport liés à la production	2	0,24%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	2	0,24%
Aliment	1	0,12%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	0,12%
Produits utilisés	1	0,12%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	0,12%
Total	166	19,95%	157	18,87%	183	22,00%	159	19,11%	167	20,07%	832	100,00%

Ce tableau montre que la production d'alevins occupe **17 EAF**, soit **2,04%**, avec une prédominance des régions de Kayes, Koulikoro et Mopti avec respectivement **3 EAF**, soit **0,36%** chacune. Suivent la réparation des matériels par **4 EAF**, soit **0,48%**, les frais de transport liés à la production avec **2 EAF**, soit **0,24 %**.

4.15. APPUI TECHNIQUE / CONSEIL AGRICOLE

L'enquête a permis de ressortir la situation des EAF ayant bénéficié ou non d'appui technique ou conseil agricole. Ainsi sur **832 EAF**, **185 EAF soit 22,24%** enquêtées ont bénéficié d'un appui technique et/ou de conseil agricole. Ce nombre est en baisse de **4,15 %** par rapport à **2020 (751 EAF, 193 EAF soit 25,7%)**.

4.15.1. Domaines des appuis

Tableau 31: répartition des domaines d'appui selon la région

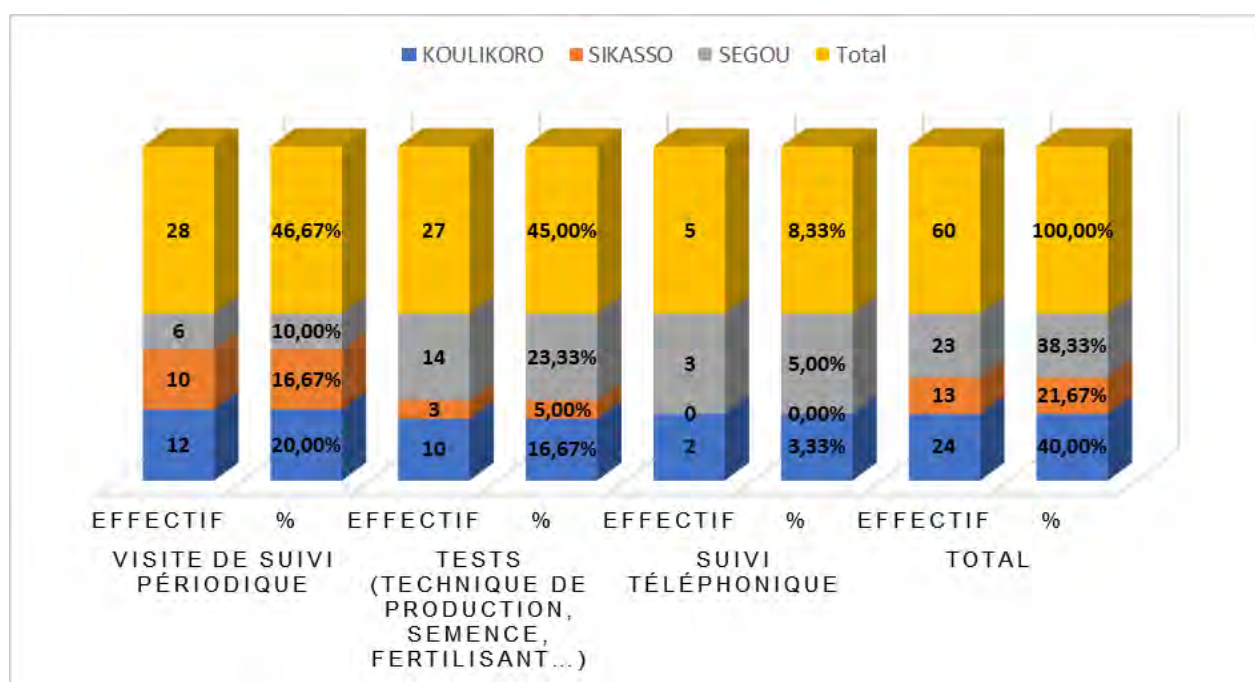
Région	Production		Commercialisation		Transformation		Structuration		Gestion financière		Gestion des stocks		Alphabétisation		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
KOULIKORO	63	27,75 %	6	2,64 %	2	0,88 %	7	3,08 %	0	0,00 %	1	0,44 %	1	0,44 %	80	35,24 %
SIKASSO	35	15,42 %	2	0,88 %	0	0,00 %	1	0,44 %	1	0,44 %	1	0,44 %	4	1,76 %	44	19,38 %
SEGOU	67	29,52 %	9	3,96 %	7	3,08 %	5	2,20 %	1	0,44 %	4	1,76 %	10	4,41 %	103	45,37 %
Total	165	72,69 %	17	7,49 %	9	3,96 %	13	5,73 %	2	0,88 %	6	2,64 %	15	6,61 %	227	100,00 %

Les domaines d'appuis dont les EAF ont bénéficié sont essentiellement basés sur la production comme affirmé par **165 EAF soit 72,69%** contre **194 EAF soit 61,8% en 2020** dans toutes les 5 régions confondues, suivi de la commercialisation et de l'alphabétisation avec respectivement **17 EAF soit 7,49%** et **15 EAF soit 6,61%**, la structuration/organisation des producteurs (**13 EAF soit 5,73%**) et le plus faible est la gestion financière avec seulement **2 EAF soit 0,88%**.

4.15.2. Conseil agricole souhaité

Les résultats de la figure ci-dessous montrent que les types de conseil agricole les plus souhaités par les EAF sont : le suivi périodique des champs avec **28 EAF soit 46,67%**, ce nombre et pourcentage sont à la baisse par rapport à 2020 (**41 EAF soit 57,7%**), suivi de tests (techniques de production, semences, fertilisants) avec **27 EAF soit 45%** qui est à la hausse en 2020 (**25 EAF soit 35,2%**) et en fin le suivi téléphonique avec **5 EAF soit 8,33%**.

Figure 11: Conseil agricole souhaité



4.15.3. Besoins d'appui

Les besoins d'appuis technique et conseil agricole exprimés par les EAF sont consignés dans le graphique suivant :

Tableau 32: Besoins d'appui par région

Besoins d'appui	KOULIKORO		SIKASSO		SEGOU		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Formation	16	7,05%	16	7,05%	32	14,10%	64	28,19%
Aliment volaille	9	3,96%	2	0,88%	6	2,64%	17	7,49%
Conseil agricole	24	10,57%	13	5,73%	23	10,13%	60	26,43%
Financier	12	5,29%	4	1,76%	8	3,52%	24	10,57%
Matériel/équipement	10	4,41%	5	2,20%	19	8,37%	34	14,98%
Semence	6	2,64%	2	0,88%	5	2,20%	13	5,73%
Engrais	3	1,32%	2	0,88%	9	3,96%	14	6,17%
Herbicide	0	0,00%	0	0,00%	1	0,44%	1	0,44%
Total	80	35,24%	44	19,38%	103	45,37%	227	100,00%

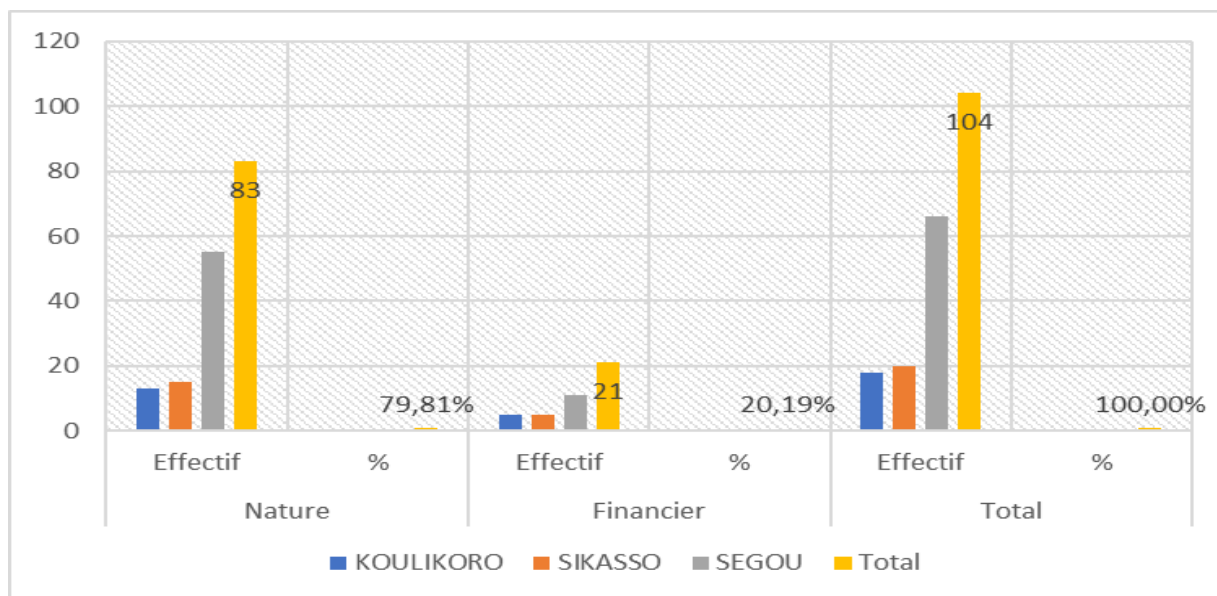
Du point de vue du tableau ci-dessus, l'on remarque que le besoin d'appui le plus demandé est la formation (64 EAF soit 28,19%), suivi du conseil agricole (60 EAF soit 26,43%), et l'équipement/matériel (34 EAF soit 14,98%).

4.15.4. Contribution à l'appui

La contribution à l'appui des EAF est soit par nature et/ou financier. Les exploitations ont le plus contribuées par nature par 83 EAF soit 79,81% et financier par 21 EAF soit 20,19%.

La figure ci-dessous retrace la situation :

Figure 12: Contribution aux appuis par les EAF



4.16. ACCES AU CREDIT

L'enquête s'est intéressée au volet crédit contracté par les EAF durant la campagne en vue de mieux appréhender la question du financement de l'Agriculture. Les résultats montrent que sur 832 EAF, 182 EAF soit 21,88% ont sollicité un crédit durant les six derniers mois, les douze derniers mois et/ou encore plus d'un an contre 650 EAF, soit 78,13 % des EAF.

4.16.1. Sollicitation d'un crédit par les EAF

Le tableau ci-dessous donne la situation des CEAF ayant sollicité un crédit pour la dernière fois. Ceux ayant sollicité un crédit durant les six derniers mois sont les plus nombreux avec 92 EAF qui est à la baisse par rapport à 2020 (125 EAF), suivis des douze derniers mois avec 71 EAF à la hausse à 2020 (57 EAF) et 19 EAF à la baisse en 2020 (29 EAF) pour les plus d'un an.

Tableau 33: sollicitation d'un crédit pour la dernière fois par région

Région	Quand avez-vous sollicité un crédit pour la dernière fois							
	Les 6 derniers mois		Les 12 derniers mois		Plus d'un an		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
KAYES	12	6,59%	3	1,65%	4	2,20%	19	10,44%
KOULIKORO	18	9,89%	12	6,59%	4	2,20%	34	18,68%
SIKASSO	23	12,64%	37	20,33%	3	1,65%	63	34,62%
SEGOU	35	19,23%	13	7,14%	5	2,75%	53	29,12%
MOPTI	4	2,20%	6	3,30%	3	1,65%	13	7,14%
Total	92	50,55%	71	39,01%	19	10,44%	182	100,00%

Source CNOP Enquête 2021

4.16.2. Fournisseurs/Structures de crédit

Structures de crédit	Effectifs	%
OP/Coopératives	45	24,73
Institutions de microfinance	112	61,54
Banques	13	7,14
Amis	5	2,75
Parents	7	3,85
Total	182	100

L'on s'aperçoit du tableau ci-dessus, que les institutions de micro finance ont fourni du crédit à **112 EAF** soit **61,54%**, en hausse de **4,67%** par rapport à 2020 (**107 EAF** soit **50, 7%**), viennent ensuite les OP/coopératives avec **45 EAF** bénéficiaires soit **24,73%** en baisse de **34,78%** par rapport à 2020 (**69 EAF** soit **32,7%**), les banques, **13 EAF** soit **7,14%** ainsi que les amis et les parents avec respectivement **5** et **7 EAF**, soit **2,75%** et **3,85%**.

L'on constate du tableau ci-dessous que le montant total de crédit octroyé aux EAF dans les 5 régions est de **66 964 006 FCFA**. Ce montant est en baisse de **48,51%** par rapport à 2020 soit **130 043 650** de FCFA,

Tableau 34: Montants octroyés et le taux moyen de crédit octroyé par région

Région	Montant versé	%	Taux moyen de crédit
KAYES	9 050 006	13,51%	5,28
KOULIKORO	9 615 000	14,36%	8,39
SIKASSO	20 417 600	30,49%	10,12
SEGOU	15 691 400	23,43%	14,27
MOPTI	12 190 000	18,20%	3,56
Total	66 964 006	100,00%	8,32

Par rapport à 2020, la variation des montants octroyés par région se présente comme suit :

Tableau 35: Variation des montants octroyés entre 2020 et 2021 par région

Région	Montant versé 2020	%	Montant versé 2021	%	Taux moyen de crédit 2020	Taux moyen de crédit 2021	Taux de Variation des montants
KAYES	47 160 000	36,26%	9 050 006	13,51%	5,06	5,28	- 81
KOULIKORO	20 437 500	15,72%	9 615 000	14,36%	8,85	8,39	- 53
SIKASSO	17 990 900	13,83%	20 417 600	30,49%	11,09	10,12	13
SEGOU	31 865 250	24,50%	15 691 400	23,43%	14,29	14,27	- 51
MOPTI	12 590 000	9,68%	12 190 000	18,20%	4,05	3,56	- 3
Total	130 043 650	100,00%	66 964 006	100,00%	8,668	8,32	- 48,51

De ce tableau, on retient les constats suivants :

- De façon globale, les activités des banques relatives à l'octroi de crédits aux CEAF ont connu une contraction de **48,51%**. Conséquemment, excepté la région de Sikasso avec **13%** de variation du montant octroyé par les banques aux CEAF. Toutes les autres régions ont connu une baisse de leur montant. La région de Mopti avec **3%** de contraction, est celle qui a connu le moins de baisse des montants octroyés par les banques aux CEAF ;

4.16.3. Garants du crédit

Du tableau ci-dessous, l'on retient que les garants des crédits sont les chefs d'exploitation, **103 CEAF**, soit **56,59%** contre **17 CEAF**, soit **8,08%** en 2020, suivis des OP/coopératives avec **51 CEAF**, soit **28,02%**, la famille avec **23 CEAF**, soit **12,64%** contre **14,2%** en 2020 et en fin les ONG/projets avec **5 CEAF**, soit **2,75%**

Tableau 36: répartition des garants du crédit par région

Région	Moi-même		OP/Coopératives		ONG/Projets		Famille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
KAYES	14	7,69%	1	0,55%	0	0,00%	4	2,20%	19	10,44%
KOULIKORO	20	10,99%	7	3,85%	1	0,55%	6	3,30%	34	18,68%
SIKASSO	32	17,58%	22	12,09%	1	0,55%	8	4,40%	63	34,62%
SEGOU	25	13,74%	20	10,99%	3	1,65%	5	2,75%	53	29,12%
MOPTI	12	6,59%	1	0,55%	0	0,00%	0	0,00%	13	7,14%
Total	103	56,59%	51	28,02%	5	2,75%	23	12,64%	182	100,00%

4.16.4. Destination des crédits²

Il ressort du tableau ci-dessous, comme en 2020, que les EAF contractent les crédits principalement pour l'achat des intrants : **54 EAF**, soit **28,57%** (*Semences, engrais organiques et/ou chimiques, pesticides...*) contre **91 EAF**, soit **43,96%**, en 2020, suivi du labour : **53 EAF**, soit **28,04%** contre **49 EAF**, soit **23,67%** et l'achat des équipements ou matériels agricoles : **31 EAF**, soit **16,40%** contre **21 EAF**, soit **10,14%**. Le tableau ci-dessous récapitule les destinations des crédits.

Tableau 37: les destinations des crédits.

Destination des crédits	KOULIKORO		SIKASSO		SEGOU		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Labour	28	14,81%	6	3,17%	19	10,05%	53	28,04%
Semi et Intran	3	1,59%	0	0,00%	4	2,12%	7	3,70%
Intran	24	12,70%	1	0,53%	29	15,34%	54	28,57%
Equipement	14	7,41%	2	1,06%	15	7,94%	31	16,40%
Semences	0	0,00%	2	1,06%	5	2,65%	7	3,70%
Embouche	6	3,17%	1	0,53%	7	3,70%	14	7,41%
Elevage	3	1,59%	3	1,59%	9	4,76%	15	7,94%
Pisciculture	1	0,53%	1	0,53%	2	1,06%	4	2,12%
Aviculture	1	0,53%	0	0,00%	3	1,59%	4	2,12%
Total	80	42,33%	16	8,47%	93	49,21%	189	100,00%

² Les EAF des régions de Kayes et de Mopti n'ont pas donné de réponse sur la destination des crédits.

4.16.5. Besoins ou autres activités pour lesquels le crédit est nécessaire

Selon le tableau ci-dessous, les autres activités ou besoins pour lesquels le crédit est nécessaire sont ; l'éducation des enfants avec 53,85% des EAF contre 5,35% en 2020, et les contraintes sociales avec 46,15%, contre 4,12% des EAF en 2020.

4.16.6. Raisons de non réception du crédit

Les principales raisons évoquées pour la non réception du crédit par les exploitations familiales ayant sollicité sont dans le tableau ci-dessous :

Tableau 38: Raisons de non-réception du crédit par région

Région	Dossier incomplet		Pas de garantie		Insuffisance de fonds		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
KAYES	0	0,00%	0	0,00%	1	4,76%	1	4,76%
KOULIKORO	1	4,76%	2	9,52%	0	0,00%	3	14,29%
SIKASSO	2	9,52%	1	4,76%	8	38,10%	11	52,38%
SEGOU	1	4,76%	0	0,00%	1	4,76%	2	9,52%
MOPTI	2	9,52%	1	4,76%	1	4,76%	4	19,05%
Total	6	28,57%	4	19,05%	11	52,38%	21	100,00%

4.16.7. Raisons de non sollicitation de crédit

L'on constate que 650 EAF sur 832 EAF enquêtées n'ont pas sollicité du crédit soit 78,12%. Les raisons de cette non-sollicitation sont essentiellement liées au coût trop élevé du crédit agricole en zone rurale, exprimées par 39,54%, en hausse de 38,92% par rapport à 2020 : soit 34,3%, à laquelle s'ajoutent les ressources propres suffisantes : exprimées par 32% contre 21 % des EAF en 2020, le manque d'information sur les institutions de crédits (banques, IMF, etc.) correspondant à 23,23% en hausse de 6,34% par rapport à 2020 (18,9%), et la non présence d'institution financière dans la localité : exprimées par 5,23% des EAF en baisse de 38,18% par rapport à 2020 soit 10,2%.

4.17. RECOMMANDATIONS

Les principales recommandations qui se dégagent au regard des analyses effectuées, se présentent comme suit :

Par rapport à l'organisation/structuration des EAF,

- ✓ Renforcer les actions d'organisation et d'enrôlement des EAF des différentes régions membres et/ou non membres d'une entité afin de leur faire bénéficier des avantages d'une organisation en termes d'accompagnement technique et financier par les fédérations membres et leurs coopératives ;
- ✓ Renforcer les capacités des Exploitations Agricoles Familiales par des actions d'alphabétisation, etc.

Par rapport à la production de semences

- ✓ Valoriser la production de semences paysannes ;

Par rapport à l'Élevage/pastoralisme

- ✓ Mettre en place des dispositifs pour sécuriser les éleveurs surtout les transhumants ;
- ✓ Vulgariser la charte pastorale pour son respect par les acteurs concernés ;
- ✓ Accompagner les éleveurs en criminalisant le vol de bétails par les autorités maliennes ;
- ✓ Renforcer l'aménagement d'espaces pastoraux pour éviter aux éleveurs la recherche de pâturage avec son corollaire de risques qu'ils encourent ;
- ✓ Renforcer et construire des abattoirs modernes pour favoriser l'exportation de la viande et non le bétail sur pied et valoriser les sous-produits tels que la peau pour renforcer l'économie du pays ;
- ✓ Renforcer la subvention d'aliment bétail et développer la production fourragère ;

Par rapport à la production laitière

- ✓ Renforcer les capacités des producteurs laitiers en matière de conservation et de transformation, mais aussi de facilitation d'accès à des infrastructures et équipements adaptés ;
- ✓ Valoriser le lait local en diminuant considérablement l'importation du lait en poudre,
- ✓ Promouvoir la consommation du lait local et favoriser son utilisation par les unités de transformation au niveau national voir régional ;

Par rapport à la Pêche/pisciculture

- ✓ Poursuivre l'accompagnement des pêcheurs dans la promotion de la pisciculture ;
- ✓ Renforcer les capacités des acteurs dans la production d'alevins, d'aliments poisson et aux techniques de conservation et de transformation du poisson sans pesticide,
- ✓ Faire arrêter ou diminuer la pollution en sanctionnant les utilisateurs des produits néfastes dans les eaux tuant les poissons.

Par rapport à l'appui technique

- ✓ Renforcer les capacités des exploitations familiales par la formation, le conseil agricole, et l'octroi ou subvention de matériel/équipement agricoles.

Par rapport à l'accès au crédit

- ✓ Poursuivre le plaidoyer auprès des autorités étatiques pour le financement des exploitations agricoles familiales à travers l'opérationnalisation du Fonds national d'appui à l'Agriculture (FNAA) ;
- ✓ Plaider pour l'obtention de taux d'intérêts soutenables pour et par les exploitations agricoles ;
- ✓ Vulgariser les informations sur les institutions financières auprès des exploitations familiales et négocier pour la facilitation des conditions d'octroi de crédit ;

5. CONCLUSION

La CNOP, de par sa double vocation, qui est d'appuyer directement ses membres (EAF) en développant des services d'une part et de défendre d'autre part leurs intérêts dans le cadre des politiques publiques qui impactent sur leurs conditions de vie et de travail.

Pour cela, la CNOP a cherché à se doter d'outils et d'instruments stratégiques qui répondent à cette double préoccupation de mieux appuyer les EAF et mieux défendre leurs intérêts. Le suivi des exploitations agricoles familiales entre dans cette perspective. Sa finalité est de contribuer à diffuser des connaissances produites par et pour les paysans sur les dynamiques des exploitations familiales afin d'adapter les services et appuis en leur direction et les politiques aux différents niveaux.

Le suivi des EAF constitue un cadre d'échange sur les thématiques permettant le développement du secteur Agricole, les thématiques permettent d'alimenter le dialogue politique et le plaidoyer grâce aux réalités vécues par ces dernières

Le partage des résultats de ce rapport doit permettre de structurer et d'approfondir les débats et dialogue de la CNOP sur les questions relatives aux exploitations familiales avec l'État, les services techniques, les partenaires techniques et financiers, les ONG et organisations de la société civile, les autres OP, la formation et la Recherche.

